

le monde des

artisans

novembre-décembre 2021 • 1,50 €
Bimestriel #145

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VENDÉE

PAYS DE LA LOIRE



125 ÉLUS
À VOS CÔTÉS
pour un nouveau
mandat P. 10

NOUVEAU RENAULT KANGOO VAN

entrez par la grande porte



VOTRE MÉTIER NOS SOLUTIONS



Aménagez votre véhicule

Renault Accessoires

(kit bois pour utilitaires, attelage, galerie...)

Renault MOBILITY by MOBILIZE

Location de véhicules
et utilitaires

(surcroît d'activité, embauche...)



Découvrez et essayez

les nouvelles technologies Renault

E-Tech hybride, hybride rechargeable
et 100% électrique

Dirigeants ? Entreprises ? Professions Libérales ? Grands Comptes ?

**Conseil de pro : avant la fin d'année,
anticipez vos acquisitions et renouvellements de véhicules et utilitaires**

RENAULT À CHALLANS

Route de Nantes
02 51 49 52 22

RENAULT AU CHÂTEAU D'OLONNE

2 Rue Amédée Gordini
02 51 21 01 07

RENAULT AUX HERBIERS

Av. de l'Arborescente
02 51 91 01 71

RENAULT À FONTENAY-LE-COMTE

Imp. Joseph Maingueneau
02 51 50 13 00

RENAULT À LUÇON

162 Av. Mchal de Lattre de Tassigny
02 51 56 18 21

RENAULT À LA ROCHE/YON

168 Route des Nantes
02 51 45 18 18

JR
JEAN ROUYER
AUTOMOBILES



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES ARTISANS,

Les élections de chambres de métiers et de l'artisanat ont eu lieu, et un nouveau mandat de 5 ans commence avec une équipe d'élus renouvelée.

L'assemblée générale d'installation s'est réunie le 8 novembre et a procédé à la désignation des membres du bureau de la Chambre de région. Vos représentants m'ont renouvelé leur confiance et je les en remercie.

Je remercie également tous les artisans qui se sont mobilisés à l'occasion de ce scrutin pour une démocratie artisanale vivante, pour une chambre de métiers et de l'artisanat qui porte leurs valeurs et leurs intérêts.

Ce dernier magazine de 2021 vous présente ces nouveaux élus qui sont les vôtres, qui sont là pour être à votre écoute et relayer vos préoccupations auprès de nos interlocuteurs institutionnels, mais aussi pour promouvoir une image positive, qualitative et dynamique de l'artisanat français.

De nombreux enjeux sont encore à relever par la Chambre comme pour tous les artisans. Il s'agit d'abord d'accompagner la reprise économique afin qu'elle soit durable, et il nous faut notamment être aux côtés des entreprises fragilisées pour qu'elles puissent passer le cap de la fin des aides publiques octroyées pendant la crise sanitaire.

Nous devons également travailler sur la question cruciale des compétences dans l'artisanat et du recrutement de collaborateurs compétents : l'orientation des jeunes et leur formation, la promotion des métiers, l'accompagnement des adultes en reconversion sont des priorités.

Enfin, il nous faut poursuivre les efforts engagés pour l'intégration des technologies numériques dans les pratiques de production et de commercialisation, l'engagement de l'artisanat dans la transition écologique, le développement de l'économie circulaire et la réponse aux nouveaux modes de consommation.

Tous ces chantiers, nous aurons à les conduire durant ce mandat, de façon à ce que l'artisanat continue d'irriguer le territoire légierien de création de richesses et d'emplois par sa présence dans la quasi-totalité des 1238 communes des Pays de la Loire. Pour cela, nous avons besoin de vous, de votre engagement. Il faut que La Chambre soit davantage sollicitée par les artisans eux-mêmes. Elle est votre outil, à votre service. Elle est la maison des artisans, votre maison.

Joël Fourny

Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Daniel Laidin

Président de la
Délégation Vendée

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



@CMARPD



@CMARPD



ACCUEIL85@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

La CMA Pays de la Loire obtient la marque Éco-défis

La CMA à votre écoute

Daniel Laidin, président de la CMA Vendée

L'artisanat, première entreprise vendéenne

Rencontres du Patrimoine et de la Création

Une boutique éphémère à Saint-Benoist-sur-Mer

Cité du goût et des saveurs : une première action en Vendée

Formation et transmission au service de l'artisanat africain

Formez vos apprenants avec l'offre Tutéo Expert !

L'Urma Vendée sur les Salons de la région

Un nouveau directeur pour BTP CFA Vendée

9 EN PAYS DE LA LOIRE Vos élus de proximité

Osez accueillir un stagiaire en reconversion professionnelle

PRATIQUE 27

Quand la santé devient affaire de bon goût !

PLFSS 2022 : les mesures qui vous concernent !

REGARDS 32

Métiers : maçons et fromagers

Prestige : Atelier Lorenzi, repaire aux mille visages

Trait d'union : en route pour la liberté

Opinion : Sophie Cluzel

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés de la Vendée.

Le Monde des artisans n° 145 • Novembre-décembre 2021. Édition de la Vendée. **Président du comité de rédaction des pages locales:** Daniel Laidin. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Pauline Overney, Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction:** Tema6TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail: thierryjonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail: cedricjonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, © pages départementales: CMA85, sauf mention contraire. En couverture: Benjamin Lachenal. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA / TM (Tél. 0387691801). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication:** François Grandidier. **N° commission paritaire:** 0326T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





La CMA Pays de la Loire OBTIENT LA MARQUE Éco-défis

Le développement durable est au cœur des préoccupations de la CMA Pays de la Loire. Avec le soutien de partenaires tels que l'Ademe, un ambitieux programme de sensibilisation et d'actions se développe auprès des entreprises artisanales.

Éco-défis valorise les artisans et les commerçants qui mettent en œuvre des actions vertueuses en faveur de l'environnement. Après un état des lieux des bonnes pratiques, au sein de l'entreprise, réalisé par un conseiller expert en développement durable, l'objectif est d'impliquer l'artisan dans une démarche d'amélioration continue. La CMA Pays de la Loire s'est elle aussi engagée dans la voie de l'économie circulaire. Proposer une démarche, c'est bien, mais l'expérimenter c'est encore mieux!

ÉTAPE 1

En janvier 2019, les élus de la CMA Pays de la Loire ont choisi trois thématiques de travail parmi les sept existantes (déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits, et sociétal-durable).

- **Déchets** : identifier et gérer les déchets.
- **Mobilité** : suivre et analyser les déplacements du personnel.
- **Achats responsables** : remplacer des produits d'entretien dangereux par des écoproduits ou des process alternatifs.

Entre avril et septembre 2019, un diagnostic complet des pratiques a été établi par les collaborateurs du service développement durable, en lien avec l'ensemble du personnel. Ces derniers ont été invités à faire part de leurs bonnes idées en la matière.

ÉTAPE 2

Des actions concrètes ont été instaurées à partir de fin 2019. Le contexte sanitaire lié à la Covid a entraîné un retard sur l'organisation des actions et du passage en comité de sélection. Néanmoins, à la CMA Vendée, des actions ont été mises en place au quotidien. Par exemple, afin de répondre au défi de la gestion des déchets, des poubelles jaunes ont été installées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, de façon à favoriser le tri et donc l'élimination des déchets dans des filières conformes. Par ailleurs, une boîte à compost a également été mise en place, à la demande des collaborateurs. Le défi mobilité s'est traduit par la participation de la CMA Vendée au Défi mobilité organisé par la Région des Pays de la Loire en septembre 2020, une action commune avec la Capeb Vendée voisine, afin de favoriser la mobilité douce. Du covoiturage entre collègues a été organisé, qui perdure encore à ce jour malgré un contexte difficile. Enfin, pour relever le troisième défi, les méthodes d'hygiène et d'entretien des locaux de la CMA (et de l'URMA) ont été revues et adaptées depuis janvier 2020.



▲ Remise du trophée Éco-défis par Pauline Fonda, conseillère développement durable et économie circulaire, à Daniel Laidin, président de la CMA Vendée.

ÉTAPE 3

Le 23 mars dernier, la CMA Pays de la Loire, et l'ensemble de ses sites, dont la CMA Vendée, ont obtenu la marque Éco-défis. Cette réussite est le fruit d'un travail collectif et d'une mobilisation de l'ensemble des collaborateurs de la CMA. Bravo à eux! L'objectif désormais affiché est de poursuivre les efforts sur le long terme et d'intégrer au fur et à mesure de nouvelles pratiques vertueuses dans le fonctionnement quotidien de la CMA. Ces actions doivent devenir un réflexe pour un engagement durable.

Vous souhaitez vous engager dans une démarche Éco-défis?
Contactez Pauline Fonda
au 077228 86 86
ou sur pfonda@artisanatpaysdelaloire.fr



La CMA Vendée en action à Pissotte

Parmi les sept thématiques proposées par le dispositif Éco-défis, la CMA Pays de la Loire a choisi la thématique Déchets! Le 27 septembre, la CMA Vendée et l'URMA Vendée se sont mobilisées pour faire don de bâches imprimées et de kakémonos obsolètes à l'association Atout Linge qui les réutilise et leur offre une seconde vie. Ces anciens supports de communication deviendront de jolis articles conçus et fabriqués en Vendée. Rien ne se perd, tout se transforme!



Consigne des bouteilles en verre : les brasseurs mobilisés

2,5 millions de tonnes. C'est la quantité d'emballages en verre utilisés chaque année en France. Ces déchets se recyclent mais ils peuvent aussi être réutilisés. En Vendée, Trivalis et l'association nantaise Bout' à Bout' œuvrent pour relancer la consigne des bouteilles en verre. Dans le cadre du dispositif Éco-défis, la CMA Vendée s'associe à leur action. Elle accompagne les entreprises pour favoriser la mise en place en interne de process de réemploi et pour partager les expériences. Elle sensibilise également les brasseurs à ces enjeux en relayant les Rencontres techniques de la consigne organisées par ses partenaires auprès de ses ressortissants.

Au programme :

- les enjeux environnementaux liés aux emballages jetables;
- la visite du process de Vendée Tri (centre de tri départemental des emballages);
- l'actualité de la consigne pour réemploi en France;
- le dispositif logistique de la filière bouteilles en Pays de la Loire;
- le témoignage d'un professionnel vendéen engagé dans la consigne.

Ces rencontres permettent d'identifier les freins, les leviers d'action, les attentes des entreprises, les blocages et contraintes liés à l'activité, ainsi que l'organisation. L'objectif est de travailler conjointement pour faciliter la mise en place d'actions communes qui réduisent l'utilisation d'emballages à usage unique.



Joséphine : marche inédite pour les « Femmes pour l'Artisanat »

Pour la 7^e édition de la Joséphine, quatorze « Femmes pour l'Artisanat » issues de la CMA Vendée et de l'URMA

Vendée ont associé une marche active à un Éco-défi : le 28 septembre, elles ont ramassé les déchets qui se trouvaient sur le parcours officiel de la Joséphine. Mégots, bouteilles en verre ou en plastique, emballages, masques... les sacs se sont vite remplis.

Une mobilisation solidaire pour sensibiliser au cancer du sein tout en prenant soin de notre planète.



Des trophées pour les artisans

Les 22 et 26 novembre derniers, deux cérémonies de remise de trophées Éco-défis ont été organisées, à la Recyclerie de Vendée Grand Littoral, à Talmont-Saint-Hilaire, et au restaurant Chacun sa part, à La Roche-sur-Yon. L'occasion de récompenser les artisans pour leur action et leur démarche d'amélioration de leur fonctionnement en faveur de l'environnement. Après une période d'arrêt due à la crise sanitaire, ces remises étaient les premières organisées depuis deux ans. L'événement du 22 novembre a également permis d'officialiser la convention de partenariat entre la CMA Vendée et Trivalis, cosignée par le président de la CMA Vendée, Daniel Laidin, et le président de Trivalis, Damien Grasset. Maxence de Ruyg, président de Vendée Grand Littoral était également présent.



Laurence Groyer, couturière créatrice, TopaCalin, www.topacalin.com +

La CMA à votre écoute

PRÉVENTION. Depuis avril 2020, plus de 165 artisans ont bénéficié du service de la cellule d'écoute CMA Pays de la Loire. Laurence Groyer, couturière créatrice, témoigne (extrait de « Paroles d'Artisans » par CMA France).

« **À** la chambre de métiers et de l'artisanat, j'ai toujours eu des interlocuteurs qui ont su m'écouter et me conseiller. En mars dernier, lorsque j'ai frôlé le burn-out, la CMA m'a mise en relation avec sa cellule d'écoute et de soutien psychologique. Même si au départ je n'étais pas enthousiaste pour y faire appel, je sais aujourd'hui que c'est grâce à cette aide que j'ai retrouvé l'envie pour continuer. L'aide a consisté d'abord en des rendez-vous

téléphoniques au cours desquels j'ai eu une écoute bienveillante mais aussi à l'envoi, en complément, de vidéos pour mieux gérer le stress et lâcher la pression. Puis j'ai eu la proposition d'un suivi avec un psychologue du travail – pris en charge financièrement par la CMA –, une approche qui m'a aidée à mieux me comprendre et à avancer. J'ai également commencé il y a trois mois, un bilan de compétences pour lequel je suis accompagnée – pris en charge en quasi-totalité

par la CMA – pour faire le point sur mes projets. Quand je regarde quatre mois en arrière, je suis consciente que les actions proposées par ma CMA ont largement contribué à me remotiver et à poursuivre, malgré les difficultés. Un seul conseil donc : si vous vous sentez isolé, déstabilisé dans votre quotidien de chef d'entreprise artisanale, il ne faut pas hésiter à contacter votre CMA pour être aidé ! »

CONTACT : 06 49 27 52 63 (gratuit et confidentiel)



Je soutiens, et vous?

Plus d'informations sur tabac-info-service.fr

Arrêter de fumer, c'est possible toute l'année

Artisans, la chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec Association Addictions France, est à vos côtés pour réussir votre défi du Mois sans tabac. Vous n'avez pas fait le Mois sans tabac en novembre, rejoignez l'opération à votre rythme et lancez-vous parce qu'un mois sans tabac, c'est cinq fois plus de chance de réussir ! Pour gagner votre challenge, un panel de solutions s'offre à vous.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.tabac-info-service.fr ou téléchargez l'application mobile ou accédez à la ligne d'écoute au 3989.

PLUS D'INFOS : Meriem Boutera, chargée de santé au travail des chefs d'entreprise mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr



NOUVEAU CITAN. VOYEZ PLUS GRAND.



SAGA LA ROCHE SUR YON | 02 51 45 28 28

 Van ProCenter

Citan 110 CDI SELECT LONG. Jantes alliage 16" à 10 branches en option. Émissions de CO₂ WLTP mixte en g/km : de 136 à 145. Consommation WLTP mixte en l/100 km : de 5,2 à 5,5. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. © Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.



DÉCOUVREZ
NOTRE MONÉTIQUE DE PROXIMITÉ,
AU SERVICE DE VOTRE ACTIVITÉ



BANQUE POPULAIRE 
GRAND OUEST

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Bourdière - CS 26858 - 35768 Saint-Gregoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock



Daniel Laidin, président de la CMA Vendée

Daniel Laidin, la liste régionale « La voix des artisans » que vous avez menée en Vendée a remporté les élections des représentants de la CMA en octobre dernier. Vous êtes donc de nouveau élu président de la CMA Vendée pour les cinq années à venir. Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours professionnel et personnel ?

Daniel Laidin : J'ai 61 ans et je suis artisan dans le secteur alimentaire depuis 1984. En tant que boulanger, j'ai formé une soixantaine d'apprentis et assuré pendant 27 ans la présidence de la fédération départementale de la boulangerie artisanale pour laquelle j'ai passé le flambeau en 2020. Je suis également président de la Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD) depuis plus de vingt ans. Désormais, je dirige des entreprises avec un fort impact saisonnier. J'ai entamé un parcours d'élu de chambre de métiers en 1995, occupant successivement les postes de trésorier et vice-président. Je m'engage aujourd'hui sur un deuxième mandat de président de la CMA Ven-

dée, avec la mission de vice-président délégué à la formation professionnelle en Pays de la Loire. Je tiens à remercier les artisans, femmes et hommes, qui se sont engagés dans ces élections.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les Français ont plébiscité la proximité, la qualité et la convivialité de leurs artisans locaux. Ce sont ces valeurs fortes que vous et les élus de la CMA Pays de la Loire défendez lors de votre mandat ?

D. L. : Bien sûr ! Proximité, qualité, durabilité, excellence, savoir-faire, transmission... Toutes ces valeurs nous animent et nous fédèrent. Pour cela, nous nous engageons au quotidien pour une meilleure représentativité des artisans et la reconnaissance de leur poids dans l'économie locale ligérienne.

Quelles sont vos ambitions pour l'artisanat en Vendée ? Y a-t-il des freins à lever ou des sujets sur lesquels vous serez vigilants ?

D. L. : Notre ADN, c'est de faire reconnaître la force de l'artisanat sur le terri-

toire et d'accompagner les 16193 entreprises vendéennes dans toutes les étapes de leur vie. Présence auprès des collectivités locales avec le concours de nos conseillers des territoires, accompagnement complet de la création à la transmission grâce à nos techniciens des services économiques, formation initiale et professionnelle adaptée à la demande sur le terrain... La CMA Vendée est forte d'une équipe d'experts au service des entreprises artisanales. Elle est aussi à leurs côtés dans leur appropriation des nouveaux outils numériques et leur transition écologique. Face à ces défis que les chefs d'entreprise doivent relever, la CMA s'engage pleinement à les aider à se préserver dans l'exercice quotidien de leur métier. La crise sanitaire a en effet révélé que leur santé morale et physique était un capital précieux pour l'entreprise. Nous devons plus que jamais les soutenir.

CONTACT : CMA Vendée
35 rue Sarah Bernhardt - CS 90075
85002 La Roche-sur-Yon Cedex
0251 44 35 00

L'ARTISANAT, PREMIÈRE ENTREPRISE VENDÉENNE

LE 26 OCTOBRE, Daniel Laidin, président de la CMA Vendée, a rencontré Alain Leboeuf, le président du conseil départemental, afin d'échanger sur la situation de l'artisanat et sur les perspectives pour les mois à venir. Les deux présidents ont constaté la vitalité du secteur des métiers, ainsi que les difficultés de recrutement et d'approvisionnement. Plusieurs projets communs ont pu être abordés : accompagnement des artisans, développement international, Floralies 2024, représentation de l'artisanat... Le président Leboeuf a salué la vitalité du secteur et l'importance de sa contribution au service du développement des territoires.

◀ De gauche à droite : Daniel Laidin et Alain Leboeuf.





Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Vos élus de proximité à la CMA

Du 1^{er} au 14 octobre dernier, les 80 000 artisans ligériens ont voté pour élire leurs représentants au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire. La liste « La voix des artisans » est arrivée en tête et a donc remporté l'élection. Joël Fourny, est réélu président régional et nous présente son équipe ainsi que les projets à venir pour les 5 années de mandature.



PRÉSIDENT	Joël FOURNY (44)
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT	Daniel LAIDIN (85) et président de la CMA Vendée
2^E VICE-PRÉSIDENTE	Nadège DEKENUYDT (49) et présidente de la CMA Maine-et-Loire
3^E VICE-PRÉSIDENTE	Fabienne MALHAIRE-BOULANGER (72) et présidente de la CMA Sarthe
4^E VICE-PRÉSIDENT	Luc DUPRÉ (53) et président de la CMA Mayenne
5^E VICE-PRÉSIDENT	Frédéric BRANGEON (44) et président de la CMA Loire-Atlantique
TRÉSORIER	Bruno JOB (72)
SECRÉTAIRE	Éliane GARNIER (53)
TRÉSORIER ADJOINT	Patrice BERNARD (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Bertrand BILLAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Béatrice WATTIAU (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrick BOUVIER (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrice LIVENAI (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Sonia DEBONO (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Françoise FAVROU-TENAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Fanny REYRE-MENARD (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Gilles ROULLAND (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Philippe CORNU (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Cédric VINTER (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Olivier LOISEAU (85)

ENTRETIEN AVEC

JOËL FOURNY, PRÉSIDENT DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

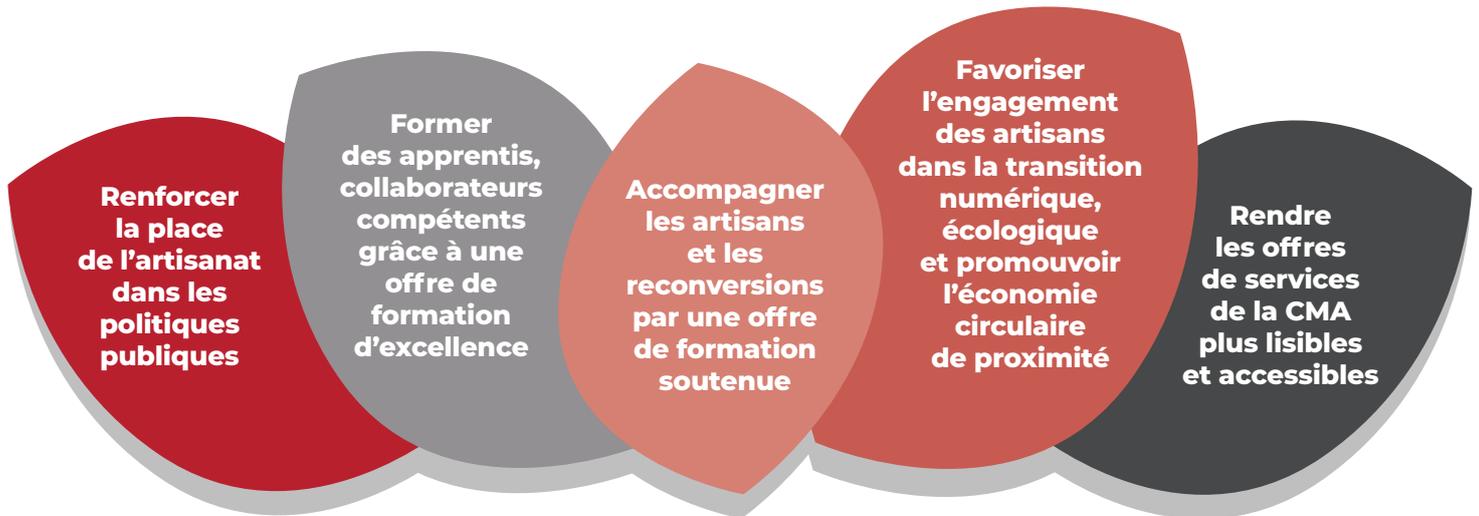
LMA : Quel rôle joue la chambre de métiers et de l'artisanat aujourd'hui ? Comment voyez-vous ses missions évoluer ?

Joël Fourny : Dans l'immédiat, certaines entreprises ont été fragilisées et ont besoin d'aide pour retrouver leur situation antérieure. Il faut donc mettre en place des dispositifs de soutien adaptés, assurer la continuité des aides publiques ; c'est bien la mission de la CMA d'accompagner les entreprises sur ce volet. D'autres doivent faire face à un rebond soutenu de leur activité, alors même que les prix des matériaux flambent et que la main-d'œuvre qualifiée fait défaut. Il faut, là encore, sensibiliser l'État et la Région, leur proposer la mise en place de dispositifs spécifiques pour agir sur l'orientation des jeunes et la reconversion d'adultes vers les métiers de l'artisanat. C'est là encore une mission centrale pour la CMA. Le réseau artisanal français est incontournable pour un développement harmonieux

de nos territoires, pour répondre aux enjeux de l'économie circulaire et ceux liés à l'écologie. Là encore, la Chambre propose ses services pour accompagner les entreprises dans ces transitions. Il faut que l'État voit l'artisanat comme un partenaire nécessaire au déploiement de sa politique économique et sociale et environnementale. L'enjeu pour la CMA est maintenant de mieux faire connaître la palette de ses offres de services. Il faut également que les artisans eux-mêmes utilisent plus encore les opportunités qu'elle peut leur apporter pour penser, créer, développer, céder leur entreprise grâce à aux diagnostics, conseils et formations que la Chambre propose. Les commissions territoriales qui vont être très prochainement mises en place dans les départements vont nous y aider : plus de proximité, des équipes d'élus sur le terrain, des services réactifs à vos attentes et vous proposant un accompagnement personnalisé.

**représenter accompagner
FORMER PROMOUVOIR DU PROJET... à la création,
AU DÉVELOPPEMENT... à la transmission**

Nos 5 engagements



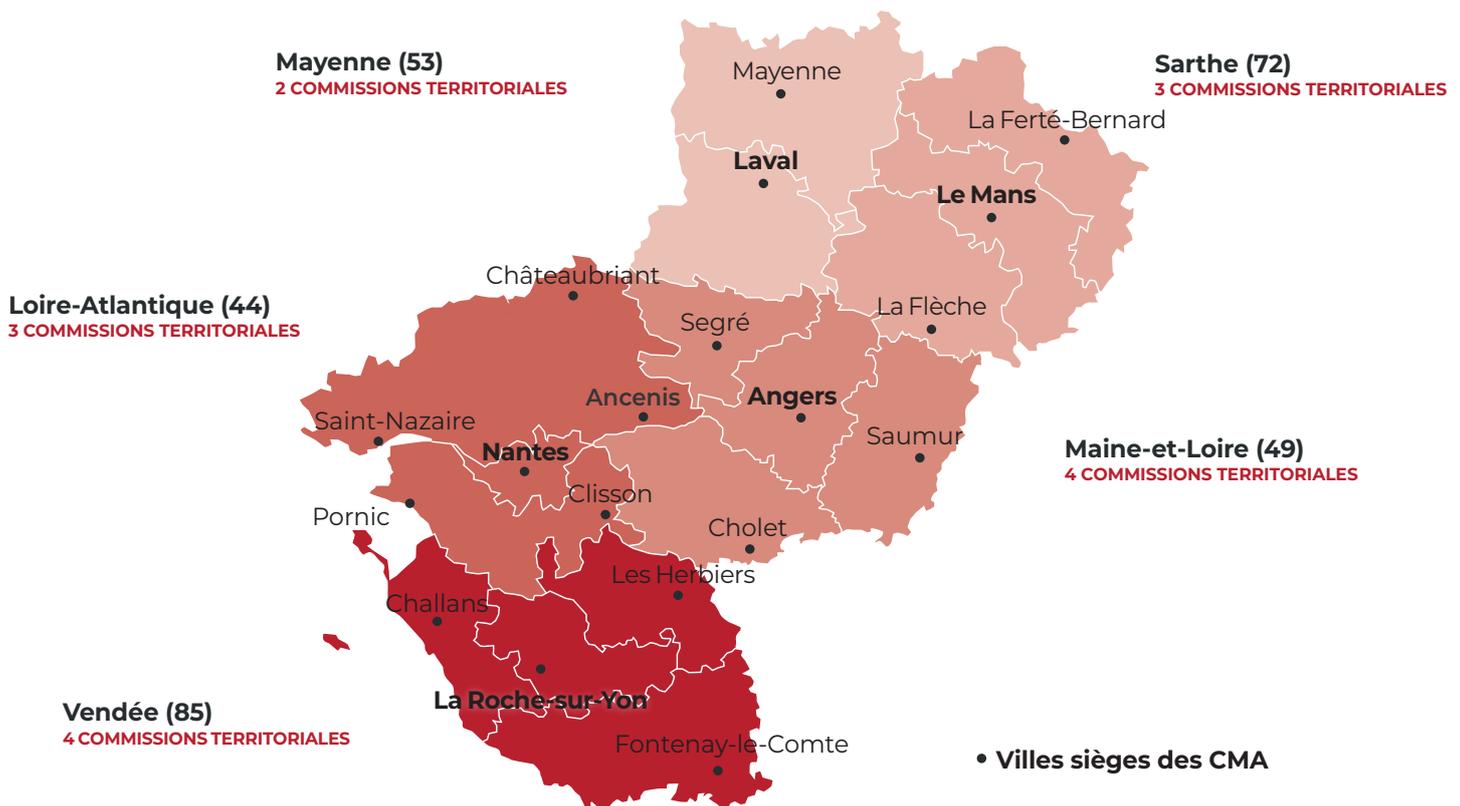
Au plus près des artisans

L'organisation des chambres de métiers a évolué afin d'apporter aux artisans une réponse au plus près de leurs besoins dans les territoires. Ainsi, désormais chaque département possède :

- un conseil territorial composé du président départemental, du vice-président départemental, des présidents des

commissions territoriales et de trois autres élus. Il fait un point d'activité et rend compte au bureau régional ;

- des commissions territoriales travaillant au plus près des territoires sur des dossiers thématiques. Le nombre de commissions territoriales par département a été défini en fonction des différents bassins d'emplois.



Vos 125 nouveaux élus



Frédéric Brangeon
Président CMA 44

“ Frédéric Brangeon, 43 ans et père de 3 enfants. Je suis maître-artisan boulanger-pâtissier à La-Chapelle/Erdre et fils d'artisans boulangers. J'ai été formé à l'URMA de Sainte-Luce/Loire en CAP-BEP Boulanger et Pâtissier et BM. Mes patrons, Jean-Claude Choquet notamment, ancien président de la CMA 44 et régionale, m'ont apporté les bases qui font ce que je suis aujourd'hui : le travail, le partage, la notion d'effort toujours récompensée en concours comme dans le sport aujourd'hui. J'ai repris avec mon épouse notre première entreprise en 2002 ; puis en 2009 une seconde entreprise à La-Chapelle/Erdre. Un 2^e point de vente est venu compléter notre offre en 2017. Entre temps, je suis devenu Trésorier de la Fédération de la Boulangerie 44. Début 2020, j'ai pris la présidence de l'U2P 44 puis celle de la CGAD 44 il y a un an. Je suis élu à la CMA44 depuis 2016. Aujourd'hui, je dirige 39 salariés dont 6 apprentis et 2 stagiaires. ”



Béatrice WATTIAU
Vice-présidente CMA 44



Joël FOURNY
Président CMA région



Nathalie LESORT
Élue CMA région



Jérôme LAIRY
Élu CMA région



Fanny REYRE - MENARD
Élue CMA région



Frédéric SOUTON
Élu CMA région



Céline TUROUNET
Élue CMA région



Stéphane BOURDEAU
Élu CMA région



Nicolas BOISSINOT
Élu CMA région



Claire PLOQUIN
Élue CMA région



Nathalie FAUCHEUX
Élue CMA région



Anthony FLEURY
Élu CMA région



Éric JANAN
Élu CMA région



Jérôme MARTIN
Élu CMA région



Adeline CHATELLIER
Élue CMA région



Julien LARCHE
Élu CMA région



Renaud MARIE
Élu CMA région



Guillaume LEROUX
Élu CMA Loire-Atlantique



Thomas BRAC DE LA PERRIÈRE
Élu CMA Loire-Atlantique



Julie DELAPORTE
Élue CMA Loire-Atlantique



Stéphane BREHIER
Élu CMA Loire-Atlantique



Ariane BLANCHE
Élue CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



“ Nadège Dekenuydt, originaire de Nantes, je suis entrée dans l'artisanat à 22 ans en devenant esthéticienne, métier au service de l'image de soi et du mieux-être. C'est sur Angers en 2008 que j'ai choisi de créer mon entreprise, l'institut « Un Temps pour Soi », et j'ai aujourd'hui deux salariées à mes côtés. Amoureuse de mon métier, j'ai décroché le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » en 2019, reconnaissance de l'expertise acquise au fil des ans. En 2016, je suis arrivée à la CMA49. Ce fut un mandat riche de la découverte des enjeux des autres métiers artisanaux, de nos spécificités territoriales et surtout riche d'actions en faveur des entreprises. Je suis fière aujourd'hui, à 39 ans, d'accroître mon engagement avec ce nouveau mandat, en tant que présidente de la CMA Maine-et-Loire.



Nadège DEKENUYDT
Présidente CMA 49



Patrick BOUVIER
Vice-président
CMA 49



Gilles ROULLAND
Élu CMA région



Patrice BERNARD
Élu CMA région



Laurence BESSONNEAU
Élu CMA région



Philippe BRISSY
Élu CMA région



Xavier JOUIS
Élu CMA région



Cécile PRIEUR
Élu CMA région



Alain MOREAU
Élu CMA région



Lamya BELGHITI LAACHACH
Élu CMA région



François GODINEAU
Élu CMA région



Einav LERAY
Élu CMA région



François LUCAS
Élu CMA région



Béatrice DUPONT
Élu CMA région



Franck BENOIT
Élu CMA région



Loïc CORBEL
Élu CMA région



Marie CHARTRAIN
Élu CMA région



Olivier DIXNEUF
Élu CMA région



Sébastien VOYER
Élu CMA région



Anne DEMION
Élu CMA région



Aline BOUTIN
Élu CMA
Maine-et-Loire



Denis BANCHEREAU
Élu CMA
Maine-et-Loire



Laurent PETIT
Élu CMA
Maine-et-Loire



Christelle DELOUCHE
Élu CMA
Maine-et-Loire



Nadine DABIN
Élu CMA
Maine-et-Loire



Luc DUPRÉ
Président CMA 53

“ Luc Dupré, j'ai 60 ans et suis artisan charpentier. Je co-dirige avec mon fils l'entreprise familiale Dupré Bois Construction à Ahuillé. J'en suis fier : mon grand-père l'a fondée en 1929 et nous sommes quatre générations à s'y succéder. Nous travaillons en local pour des particuliers majoritairement. Notre communication se fait par le bouche-à-oreille. Je suis engagé depuis longtemps : membre de la CAPEB Mayenne depuis 30 ans, élu à la CMA Mayenne depuis 11 ans et trésorier de la CMA Pays de la Loire lors du dernier mandat. En 1999, avec d'autres artisans, nous avons fondé la coopérative ARB (Artisans Réunis du Bois) à Martigné sur Mayenne. Le concept était alors novateur : s'allier pour négocier nos achats de matières premières et peser face aux industriels. Aujourd'hui, nous sommes plus de 150 artisans membres avec le même désir : coopérer pour faciliter nos achats et entretenir ainsi une relation saine entre nous. La CMA c'est aussi un réseau d'artisans qui travaillent ensemble pour l'intérêt de tous. ”



Patrice LIVEAIS
Vice-président
CMA 53



Philippe CORNU
Élu CMA région



Emmanuelle CHAPPEY
Éluée CMA région



Éliane GARNIER
Éluée CMA région



Élisabeth DIVAY
Éluée CMA région



Frédéric DION
Élu CMA région



Xavier MARCHAND
Élu CMA région



Marie-Line BRUNET
Éluée CMA région



Emmanuel HARDY
Élu CMA région



Patrice MEIGNAN
Élu CMA région



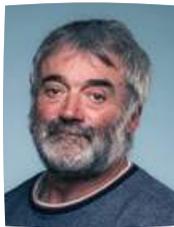
Annie POUVREAU
Éluée CMA région



Jérôme ROBINO
Élu CMA région



Fanny ALLEMAND - BOYER
Éluée CMA région



Claude LAURENT
Élu CMA région



Sandrine LEROY
Éluée CMA région



Yves DUFRAISSE
Élu CMA région



Véronique MOTIN-HATTE
Éluée CMA région



David RIVIÈRE
Élu CMA région



Emmanuel ANNE
Élu CMA région



Véronique SEGRÉTAÏN
Éluée CMA
Mayenne



Éric JOUANEN
Élu CMA Mayenne



David GUEDON
Élu CMA Mayenne



Marc ROCHER
Élu CMA Mayenne



Jean-Luc BIGARÉ
Élu CMA Mayenne



“ Fabienne Malhaire-Boulangier, j'ai 47 ans, maman de trois enfants. Depuis, 2014, j'exerce l'activité de création d'œuvres d'art prise d'empreintes « ComMansReflet » au Mans. Je suis élue au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat Sarthe depuis 2016 et en assure la vice-présidence depuis trois ans. Après un parcours riche d'enseignements dans la finance, j'ai eu la chance de pouvoir faire de ma passion mon activité professionnelle qui, chaque jour, se complète de nouvelles connaissances. C'est autour des valeurs de proximité, de rayonnement, d'excellence notamment grâce à la formation et à la transmission des savoir-faire, que se sont fédérés les élus de notre magnifique équipe de terrain. Il est primordial que les artisans puissent identifier la chambre de métiers et de l'artisanat comme l'interlocuteur incontournable au service de leur entreprise, et ce à tout moment de sa vie, de la création à la transmission. Nous devons donc maintenir et renforcer la présence auprès de nos ressortissants afin d'assurer cette proximité. ”

Fabienne MALHAIRE - BOULANGER

Présidente CMA 72



Bruno JOB
Vice-président
CMA 72



Bruno PROVOT
Élu CMAR



Sonia DEBONO
Élue CMA région



Bruno HATTON
Élu CMA région



Loïc YVON
Élu CMA région



Jean-Pierre VERNEAU
Élu CMA région



Cédric VINTER
Élu CMA région



Anne PETIT
Élue CMA région



Virginie CABARET
Élue CMA région



Grégory SOYER
Élu CMA région



Nicolas DOIRE
Élue CMA région



Magali BARANTIN
Élue CMA région



Hélène LAJOINIE
Élue CMA région



Éric BOISSEAU
Élu CMA région



Dominique GENEST
Élu CMA région



Nathalie MANTEY MACE
Élue CMA région



Mandora MULLER
Élue CMA région



Stéphane DERRIEN
Élu CMA région



Emmanuel ANDRÉ
Élu CMA région



Cyril CARRÉ
Élu CMA Sarthe



Aurélien DEMOTIER
Élu CMA Sarthe



Caroline DELAREUX
Élue CMA Sarthe



Olivier AUBERT
Élu CMA Sarthe



Stéphane LEROUX
Élu CMA Sarthe



Daniel LAIDIN
Président CMA 85

“ Daniel Laidin, j’ai 61 ans et je suis artisan dans le secteur alimentaire depuis 1984. En tant que boulanger, j’ai formé une soixantaine d’apprentis et assuré pendant 27 ans la présidence de la Fédération départementale de la boulangerie artisanale pour laquelle j’ai passé le flambeau en 2020. Je suis également Président de la Confédération Générale de l’Alimentation de Détail (CGAD) depuis plus de vingt ans. Désormais, je dirige des entreprises avec un fort impact saisonnier. J’ai entamé un parcours d’ élu de Chambre de métiers en 1995, occupant successivement les postes de trésorier et vice-président. Je m’engage aujourd’hui sur un deuxième mandat de Président de la CMA Vendée, avec la mission de Vice-Président délégué à la formation professionnelle en Pays de la Loire. Je tiens à remercier les artisans, femmes et hommes, qui se sont engagés dans ces élections.



Chantal GOICHON
Vice-présidente
CMA 85



Éric SAUTREAU
Élu CMA région



Laurence JEAUD
Élu CMA région



**Aurélien
ALLAIZEAU**
Élu CMA région



Bertrand BILLAUD
Élu CMA région



Lucie AMELINEAU
Élu CMA région



**Christine
SAUZEAU**
Élu CMA région



**Christophe
PINEAU**
Élu CMA région



**Dominique
CHATELIER**
Élu CMA région



Olivier LOISEAU
Élu CMA région



**Marjorie GALLAIS
BOUSSEAU**
Élu CMA région



**Françoise
TENAUD**
Élu CMA région



Pascal BRETOME
Élu CMA région



**Isabelle
ANNONIER**
Élu CMA région



Sophie PERGUE
Élu CMA région



Didier MINAUD
Élu CMA région



Thierry BARBARIT
Élu CMA région



**Christine
GILBERT-RIVOAL**
Élu CMA région



Nathalie BUR
Élu CMA région



**Jean-Louis
REMAUD**
Élu CMA Vendée



David MALVAUD
Élu CMA Vendée



Mickaël ALCORTA
Élu CMA Vendée



**Anne-Julie
BROCHET**
Élu CMA Vendée



Jacky MOREAU
Élu CMA Vendée



Engagez une démarche de transition écologique, gagnez des parts de marché et faites des économies!

L'accélération de la transition écologique, l'une des trois priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises artisanales. Vous avez peu de temps à consacrer aux questions environnementales, la CMA vous accompagne et vous conseille pour agir concrètement sur les leviers suivants :



Consommation d'énergie :

Vous subissez les hausses successives des tarifs de l'électricité et particulièrement du gaz. Vous souhaitez faire des économies d'énergie.



Déchets :

Vous rencontrez des difficultés à gérer, stocker et éliminer vos déchets. Vous souhaitez les réduire, optimiser leur gestion et leurs coûts.



Achats :

Vos matières premières, vos consommables et vos fournitures représentent un poste de dépense important.

Vous souhaitez optimiser leur consommation.



Déplacements :

Vous êtes confronté à des problématiques de déplacements (accès en centre-ville, stationnement...) et à la hausse des prix des carburants. Vous vous interrogez sur les mesures à mettre en place.



Communication :

Vos clients sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales. Vous souhaitez communiquer sur les actions que vous mettez en œuvre en ce sens.

TÉMOIGNAGE

Yann Allaire, Technichauf, plombier chauffagiste à Orvault

« J'ai engagé une démarche RSE au sein de mon entreprise en 2016, accompagné par la CMA Loire Atlantique. Afin de mettre à jour mon plan d'action environnemental, un conseiller développement durable de la CMA s'est déplacé dans mon entreprise pour réaliser un diagnostic transition écologique. Nous avons balayé l'ensemble des thématiques environnementales et identifié les actions à mettre en œuvre pour faire évoluer ma démarche. L'intervention m'a permis d'optimiser la gestion de mes déchets en investissant notamment dans un compacteur carton. Aussi, le conseiller m'a accompagné dans le montage et le dépôt d'un dossier de demande d'aide financière auprès de l'ADEME, Tremplin pour la transition écologique des TPE PME, pour financer cet investissement. »

Si vous souhaitez agir sur au moins 2 de ces leviers, vous pouvez dès maintenant bénéficier d'un diagnostic environnemental gratuit, pris en charge par l'État et la CMA Pays de la Loire. Cela vous permettra d'entrer dans une démarche écoresponsable, de réaliser des économies et de communiquer sur votre engagement auprès de vos clients!

Nos experts se mobilisent et vous accompagnent sur le dispositif **PERFORMA ENVIRONNEMENT** qui se déroule en trois temps :

- Un rendez-vous individuel en entreprise pour mesurer la maturité écologique de votre entreprise.
- L'élaboration d'un plan d'action à partir des besoins identifiés pour mieux intégrer la transition écologique à votre quotidien.
- Un accompagnement personnalisé pour le mettre en œuvre.



VOS CONSEILLERS EN DÉPARTEMENTS

LOIRE-ATLANTIQUE : Julia Guillou - 06 71 53 66 43
developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr

MAINE-ET-LOIRE : Jocelyne Combat-Picaut - 06 75 60 86 03
developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr

MAYENNE : Solenn Le Minous - 06 48 92 29 39
developpementdurable53@artisanatpaysdelaloire.fr

SARTHE : Adrien Debenne - 07 86 75 76 56
developpementdurable72@artisanatpaysdelaloire.fr

VENDÉE : Pauline Fonda - 07 72 28 86 86
developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

CONCOURS

Entrepreneures de Talent

VERS LE CONCOURS RÉGIONAL. Depuis plusieurs années, le concours Entrepreneures de Talent, porté par la CMA Pays de la Loire et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, valorise les femmes qui ont osé entreprendre. Encourager l'entrepreneuriat féminin est un véritable levier pour la compétitivité et l'emploi de nos territoires. L'édition 2021 se poursuit pour les 15 lauréates ayant remporté l'échelon départemental. Un jury régional les départagera le 13 décembre prochain.

CATÉGORIE JEUNESSE



Cécilia André,
photographe
à La Flèche (72)



Fanny Bourges,
traiteur-pâtissière
à Treffieux (44)



Amandine Hiron,
socio-esthéticienne
à Évron (53)



Manon Maurice,
traiteur-bar à salades
à La Roche sur Yon (85)



Sarah Mazurkiewicz,
coiffeuse
à Saint-Mathurin
sur Loire (49)

CATÉGORIE INNOVATION



Céline Alland,
créatrice d'un drive
de produits locaux
à Le Boupère (85)



Catherine Bondu,
socio-esthéticienne,
dermopigmentation et
hypnose à Clisson (44)



Anne Janvrin,
épicière de produits
locaux en libre-service
à Forcé (53)



Céline Renou,
décoratrice-stucatrice
à Doué-en-Anjou (49)



Alexine Vaillant,
restauratrice salon de
thé brocante à La Ferté
Bernard (72)

CATÉGORIE ENGAGEMENT



Emmanuelle Fouquet,
opticienne et créatrice
de lunettes sur-mesure
à Luçon (85)



Adélaïde Hugué,
bijoutière-joaillière
au Mans (72)



Emmanuelle Jean,
meunière
à Campbon (44)



Odile Lacourt,
fleuriste à Mayenne (53)



Anouck Tharreau,
conseillère aux
entreprises
à Angers (49)

COUP DE CŒUR DU PUBLIC



Votez pour votre coup de cœur sur le Facebook Artisanat Pays de la Loire, jusqu'au 13 décembre à 12 h.
À la clé pour la gagnante, le tournage d'une vidéo pour valoriser son activité.





TROPHÉES 2021

Excellence artisanale

Depuis 2018, la chambre de métiers et de l'artisanat et la Région des Pays de la Loire sont fières de mettre à l'honneur le savoir-faire ligérien avec le Trophée Pays de la Loire Excellence Artisanale. En octobre a eu lieu le grand oral : les 21 chefs d'entreprise sélectionnés ont présenté leur projet et tenté de convaincre le jury. Les 9 lauréats seront dévoilés lors de la soirée de remise de trophées, le 29 novembre prochain.



ACTEUR DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un homme ou une femme, pour ses qualités de dirigeant(e) d'une entreprise artisanale, ses valeurs et son parcours de vie entrepreneurial.

ATELIER POTPOTE

Mélanie Lecorney

Conserverie artisanale bio - Bouguenais (44)

SARL NEW DG

David Guiho

Boulangerie, pâtisserie, snacking
Savenay (44)

DOUÉ LA FONTAINE AUTOMOBILES

Willy Mathey

Garage, réparation et vente automobile
Doué-en-Anjou (49)

À L'ATELIER DE LA COUTURE

Élodie Sanier

Couture et fabrication
de vêtements - Le Champ-Saint-Père (85)

DMB PLOMBERIE CHAUFFAGE

ÉLECTRICITÉ - David Broute

Plomberie chauffage électricité
Yvré-l'Évêque (72)

MENTION MÉTIER D'ART

POISSON SANTORO EMMANUELLE

Emmanuelle Santoro

Joaillerie - La Baule (44)

LE CRAPAUD GUINDÉ

Magaly Cousin

Tapisserie - Le Mans (72)



ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense une entreprise dont la capacité d'adaptation stratégique et d'innovation lui permet d'afficher de belles performances économiques et sociales dans le respect des Hommes et de l'environnement.

LA MAISON SIDONIE CHAMPAGNE

Sidonie Champagne

Fabrication de cosmétiques
Benet (85)

NETX SYSTEMS

Cédric Bonneau

Électricité, informatique - Allonnes (49)

LES CHANTIERS D'ARNAUD

Arnaud Mainguy

Rénovation intérieure - Vertou (44)

BAZIN GUIMOND 5

Cyril Bazin et Sarah Guimond

Coiffure Nantes (44)

ABC LEROYER

André Leroyer

Charpente - Rouez (72)

MENTION MÉTIER D'ART

GRAV'OR

Isabelle Ratiskol

Miroiterie, décoration sur verre
Le Mans (72)

BONNIN-DUGUÉ

Anthony Dugué

Plâtrerie, staff, plaques de plâtre
Saint-Christophe-du-Ligneron (85)



PROJET DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un projet (individuel ou collectif) novateur qui répond aux enjeux de proximité, de rebond face à la crise Covid, de pérennité de savoir-faire, d'économie circulaire, de commerce du futur...

URBANOÉ - Ludovic Amy

Création de mobiliers et d'aménagements
extérieurs en bois
Baugé-en-Anjou (49)

ALAIN TP

Alexandre Alain

Bâtiment, travaux publics
Saint-Proutant (85)

AUDIO ÉLECTRONIQUES SERVICES

Pascal Verdet

Études et conception électronique musicale
La-Chapelle-sur-Erdre (44)

LM FLEURS - Marie Legros

Fleuriste - Ernée (53)

LES RÉPARABLES - Blandine Barré

Réparation textile - Essarts-en-Bocage (85)

MENTION MÉTIER D'ART

MAISON DE LA CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE

Benoît Audureau

Projet collectif poterie et céramique
Le Fuiet (49)

MÉTIER D'ART SUR LOIRE

Anne Leroux - Collectif d'artisans d'art
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu (44)



Rencontres du Patrimoine et de la Création

Les 25 et 26 septembre, les jardins du logis de Chaligny à Sainte-Pexine accueillent les Rencontres du patrimoine et de la création, manifestation organisée par la SPL Sud Vendée Littoral Tourisme, en collaboration et avec le soutien de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral, du conseil départemental de la Vendée, de la chambre des métiers de l'artisanat de Vendée et de la Région Pays de la Loire – Mission « Pays de la Loire – Métiers d'Art ».

Pour son dixième anniversaire, l'événement a rassemblé près de 80 exposants en extérieur. Une quarantaine de professionnels des métiers d'art ont pu présenter leurs savoir-faire en matière de restauration du patrimoine ou de création. Les métiers du livre, les arts du jardin et les producteurs locaux ont également répondu

présents pour cette nouvelle édition très animée : manège, spectacles, conférences, expositions photos, balades en calèche, visites guidées... Malgré une météo pluvieuse et une fréquentation plus inégale, tous étaient ravis d'enfin retrouver leur public dans un cadre verdoyant. Celui-ci a d'ailleurs été invité à élire son artisan préféré.

Arthur Müller, métallier-ferronnier à la Forge de la Tulévrière à Saint-Étienne-du-Bois, a ainsi été récompensé du Prix du public 1. Delphine Déramé ou « Fleur de Plumes », créatrice plumassière à Thouaré-sur-Loire, s'est, quant à elle, vu remettre le Prix du jury 2. Bravo à eux ! Rendez-vous en 2022 pour la 11^e édition !



Une boutique éphémère À SAINT-BENOIST-SUR-MER

Le Lapin qui fume, ancien bar-restaurant rénové par la collectivité et accompagné par la CMA dans son lancement, a accueilli sa première boutique éphémère.

Ce projet a été porté par l'association CréArt&CO installée à Saint-Florent-des-Bois. Lucie Fushino, présidente (bijouterie « Lulu les belles oreilles »), et Laurence Boursereau, trésorière (maroquinerie « Ô Cuir de Lune »), ont regroupé 20 professionnels qui y ont exposé tout l'été. Les locaux et les touristes ont découvert des créations très variées allant de la céramique aux vitraux, en passant par les bougies, le macramé, les bijoux, les objets textiles pour la puériculture ou en laine feutrée, les savons, ou encore la maroquinerie, la teinture végétale,

l'upcycling, les objets zéro déchet, le bois tourné... Cette offre d'artisanat d'art était complétée par les peintures d'art était complétée par les peintures de quatre artistes. Il y en avait pour tous les goûts et le public a été au rendez-vous ! Lucie et Laurence déclarent être très satisfaites de cette première saison à Saint-Benoist-sur-Mer. La qualité de restauration de ce lieu d'exposition mais aussi l'accueil de la collectivité et des locaux qui furent les premiers visiteurs, sont autant d'éléments qui ont permis de valoriser les créations et de profiter d'échanges riches avec un public conquis. Nombre d'entre

eux en ont profité pour se faire plaisir ou pour faire plaisir à leurs proches. Forts de cette première expérience, les membres de l'association ont choisi de poursuivre cette belle aventure en annonçant d'ores et déjà qu'ils réintègreront ce lieu l'été prochain. D'ici là, le Lapin qui fume rouvrira ses portes à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art début avril !

RETROUVEZ l'association CréArt&CO dans sa boutique de créateurs au 9 bis rue Georges Clemenceau à Saint-Florent-des-Bois du 19 au 24 décembre 2021.

DÉCOUVREZ LE PEUGEOT BOXER BENNE ET PROFITEZ D'UNE OFFRE EXCLUSIVE !

PEUGEOT BOXER BENNE
+ Coffre **SPAC***

399€ HT/mois⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer de 5 696€ HT

* Avec notre partenaire SPAC

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



Photo non contractuelle

Consommation mixte avant transformation (en l/100 km) : 10,2 Émissions de CO2 (en g/km) : 267.

1) Exemple pour un crédit-bail de 60 mois d'un PEUGEOT Boxer Châssis Simple Cabine 335 L25 BlueHDi 140 S&S BVM6 Blanc banquise neuf, avec options : Pack Chantier, Pack Clim, Rétroviseurs pour largeur carrossable de 2,20 m et Suspension arrière bilame équipé de la transformation BENNE acier SPAC et coffre dos de cabine au prix spécial de 28480 € HT, déduction faite de la remise commerciale au lieu de 34 500 € HT (tarif conseillé 21B au 01/04/2021) et ajout de la transformation Benne acier avec coffre dos de cabine pour un montant de 6400 € HT. 59 loyers mensuels de 398,72 € HT après un 1er loyer majoré de 5 696 € HT. (2) option d'achat finale en cas d'acquisition 5 696€ HT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable pour un Peugeot Boxer Châssis Simple Cabine 335 L25 BlueHDi 140 S&S BVM6 Blanc banquise neuf, avec options : Pack Chantier, Pack Clim, Rétroviseurs pour largeur carrossable de 2,20 m et Suspension arrière bilame équipé de la transformation BENNE acier SPAC et coffre dos de cabine dans le réseau CLARA Automobiles Peugeot participant du 01/09/2021 au 31/12/2021, et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy, mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr)

VOS CONCESSIONS CLARA AUTOMOBILES

FONTENAY-LE-COMTE : 02 51 69 85 69

LA ROCHE-SUR-YON : 02 51 37 08 15

clara-automobiles.com

LES SABLES-D'OLONNE : 02 51 21 06 18

LUÇON : 02 51 56 04 71

CHALLANS : 02 51 93 16 52



**VOUS SOUHAITEZ
RECRUTER
UN JEUNE**



**CONNECTEZ-VOUS
AUJOURD'HUI
SUR LE BON RÉSEAU.**

La plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche d'apprentissage et d'emploi dans votre région.

youzful-by-ca.fr

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique - Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris - 790 054 811 RCS Paris - Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13 006 097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. 02/2021 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 954 - COM - 03/2021 - Crédit photo : Getty Images

CITÉ DU GOÛT ET DES SAVEURS



Une première action en Vendée

Marque déposée depuis 2004, la Cité du goût et des saveurs existe depuis 2015 en Pays de la Loire. Cet outil de promotion et de valorisation des

savoir-faire artisanaux auprès du grand public vise à soutenir les entreprises artisanales alimentaires de proximité grâce à diverses actions : cours de cuisine pour entreprises ou particuliers, participation à des événements et marchés d'artisans/producteurs, formation aux artisans, partenariats avec les collectivités locales... Un premier événement sur le territoire vendéen s'est déroulé les 16 et 17 octobre derniers, avec le concours de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie et des artisans de la filière alimentaire du territoire : un parcours gourmand regroupant 21 professionnels autour d'un produit commun emblématique du bocage, la châtaigne. Produits, plats ou menus à la vente et dégustation... les visiteurs l'ont découverte sous toutes ses formes ! Une première édition réussie qui ouvre la voie à de futures associations et animations.

RETOUR SUR...

Le Carrefour des maires

Pour sa 8^e édition aux Herbiers, le 8 octobre, les élus ont pu échanger avec les partenaires institutionnels des collectivités territoriales dans un cadre convivial. Cette année, des personnalités comme le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, ont honoré l'événement de leur présence.



▲ De g. à d. : Anne-Marie Coulon, présidente de l'APCMV (Association des maires et présidents de communautés de Vendée); Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture; Daniel Laidin, président de la CMA Vendée; Annick Billon, sénatrice; Philippe Latombe, député du secteur de Challans.



▲ L'équipe du service développement économie territoriale sur le stand de la CMA Vendée, de g. à d. : Catherine Licot, Sandrine Mazoué et Nathalie Renoux.



BIENVENUE À

Élodie Gaudru

INTERVIEW. Élodie Gaudru a pris ses fonctions en septembre au poste de responsable du service aux entreprises. Elle rejoint la CMA Vendée pour apporter son expérience managériale, commerciale et opérationnelle.

Votre parcours? Élodie Gaudru : L'univers des chambres de métiers n'est pas nouveau pour moi. J'ai occupé divers postes au sein des CMA de Poitiers et de Laval, avec des missions variées : guider les jeunes dans leur formation, accompagner les artisans sur le recrutement, les entretiens professionnels ou les contrats d'apprentissage, réaliser des bilans d'orientation et de compétences, des diagnostics RH, animer des formations à l'installation... Après un déménagement, j'ai intégré le centre de formation et de conseil Antenna des Herbiers en 2014. Finalement, j'ai voulu me mettre dans un nouvel élan. J'ai saisi l'opportunité qui s'est présentée et intégré la CMA Vendée, avec la volonté d'inscrire le chef d'entreprise artisanale au cœur des préoccupations de mon service.

Vos projets pour le service? É. G. : En tant qu'ergonome et psychologue du travail de formation, je suis attachée à la notion de sens et de cohérence, et à la cohésion au sein de mes équipes. Ce sont des valeurs que je compte porter au sein de mon nouveau service. Je suis très heureuse d'avoir intégré une nouvelle chambre de métiers. Le fait d'avoir occupé divers postes au sein de ces structures me permet d'avoir une compréhension globale de leur fonctionnement, mais aussi des besoins des entreprises artisanales : apprentissage, recrutement, formation et accompagnement. Je m'inscris dans l'élan actuel de la CMA Vendée et je compte poursuivre et intensifier son engagement auprès des entreprises artisanales.

LE SERVICE AUX ENTREPRISES compte 16 conseillers et assistantes dédiés à l'accompagnement aux artisans par du conseil et/ou de la formation dans diverses thématiques : gestion, organisation, ressources humaines, commercialisation, numérique, etc. Le service accueille également les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise.

Formation et transmission au service de l'artisanat africain

FINANCÉ PAR L'UE, le programme Archipelago vise à soutenir la création d'emplois qualitatifs et durables dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest.

La CMA Pays de la Loire s'engage depuis 1992 dans l'appui au développement économique au Cameroun, au Mali et au Niger. Du 19 septembre au 7 octobre dernier, deux délégations africaines partenaires ont été accueillies dans la région : la chambre des métiers de l'artisanat

(CMA) du Niger et la chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat (CCIMA) du Cameroun. Avec pour objectifs le renforcement des capacités, la montée en compétences sur l'entrepreneuriat et l'approche pédagogique en alternance.

CMA du Niger

Aboubakar Abdou, secrétaire général, et Oumarou Boubacar, chargé de reporting

« Notre implication dans le projet Archipelago date de 2019. À la suite d'une enquête, quatre filières prioritaires ont été identifiées pour former nos jeunes en lien avec les besoins du marché du travail local : la couture, l'habillement, la mécanique et maintenance automobile ainsi que la bijouterie-joaillerie-marquinerie. Lors de notre déplacement, nous avons pu visiter les CMA de Loire-Atlantique et de Vendée ainsi que leurs centres de formation professionnelle. De retour au Niger, nous souhaitons mettre en place un service de développement économique des entreprises et réaliser une enquête sur les besoins en formation de nos artisans. Nos objectifs ? Former 200 jeunes dans les filières, 75 maîtres artisans qui accueilleront des jeunes dans leurs ateliers, et 100 porteurs de projets de création d'entreprise. Nos formateurs ayant bénéficié de la transmission de compétences en France formeront à leur tour six formateurs secondaires chacun à leur retour au pays. Nous remercions l'équipe de la CMA Pays de la Loire qui nous a accueillis et s'est rendue disponible malgré trois semaines intenses de travail. Le dispositif mis en place était très souple, notre formation a été ponctuée par des visites terrains, d'entreprises et de CFA. »

CCIMA du Cameroun

Aïssatou Diop, directrice de l'appui aux entreprises

« Nous travaillons avec la CMA Pays de la Loire dans le cadre d'un programme d'appui depuis 2015. Pour ma part, je suis coordinatrice du projet pour la formation. Celle-ci repose sur la transformation agroalimentaire, la réparation automobile et l'entrepreneuriat. Globalement, je tire un bilan positif de ces deux semaines de formation et d'immersion. Nous avons renforcé nos capacités dans l'organisation des missions d'appui aux entreprises artisanales; le modèle organisationnel de la CMA Loire-Atlantique et les missions confiées au conseiller en développement d'entreprise nous inspireront dans l'élaboration de notre programme d'actions. Par ailleurs, la méthode d'élaboration du business plan et son rôle dans l'étude des projets des créateurs d'entreprises confortera la direction de l'appui aux entreprises dans les conseils qu'elle offre à ses usagers. Enfin, les échanges avec des maîtres d'apprentissage opérant dans un environnement autre que le nôtre, nous a enrichis sur la pédagogie de formation du secteur artisanal et les particularités de la formation professionnelle en alternance. Cette immersion a été utile mais aussi nécessaire pour améliorer la coordination des activités du programme Archipelago ainsi que le pilotage de nos activités courantes d'appui aux entreprises. »



▲ **20/09 : accueil de la délégation à l'URMA Loire-Atlantique par le président Philippe Bely.** De g. à d. : François Couillaud, directeur URMA Loire-Atlantique; Placide Gnassounou, coordinateur du programme Archipelago Cameroun; Pierre Koffo, directeur adjoint des études chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat du Cameroun; Aboubakar Abdou, secrétaire général de la CMA du Niger; Philippe Bely, président de la CMA Loire-Atlantique; Aïssatou Epse Bobbodji Diop, directrice de l'appui aux entreprises (chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat du Cameroun); Priscille Moukoudi Epse Abe Manga, directeur administratif et financier adjoint (chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat du Cameroun); Yves Tefack Nguéazang, chef de centre expert agroalimentaire (chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat du Cameroun); Boubacar Oumarou, chargé de reporting du programme Archipelago de la CMA du Niger; Christian Geffroy, professeur/expert en mécanique automobile (URMA Loire-Atlantique Saint-Nazaire); Nathalie Le Boulair, professeur/expert en tutorat apprentissage (URMA Loire-Atlantique).



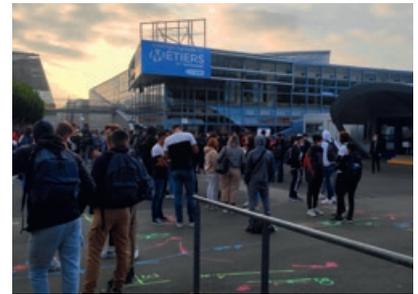
▲ **24/09 : présentation du programme Archipelago Cameroun et Niger au conseil départemental de Vendée.** De g. à d. : Placide Gnassounou, coordinateur du programme Archipelago Cameroun; Philippe Seguin, directeur territorial Vendée (CMA Pays de la Loire); Pierre Koffo, directeur adjoint des études (chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat du Cameroun); Daniel Laidin, président de la CMA Vendée; Guillaume Jean, 1^{er} vice-président du Conseil Départemental de la Vendée; Aboubakar Abdou, secrétaire général de la CMA du Niger; Aïssatou Epse Bobbodji Diop, directrice de l'appui aux entreprises (chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat du Cameroun); Marie-Dominique Ossey, chargée d'études (CMA Pays de la Loire); Priscille Moukoudi Epse Abe Manga, directeur administratif et financier adjoint (chambre de commerce d'industrie des mines et de l'artisanat du Cameroun); Olivier Charrier, directeur URMA Vendée.

RENTREE 2021-2022

La dynamique de croissance se poursuit

L'Urma Pays de la Loire a de nouveau confirmé cette année sa position de premier réseau régional de la formation par alternance, avec une progression de 10 % de ses effectifs. Cette dynamique se vérifie en département. L'Urma Vendée accueille désormais 1700 apprenants, contre 1540 l'année dernière. Les 40 formations proposées par le centre de formation professionnelle, de la prépa-apprentissage au BTS, ont globalement toutes trouvé leur public, de façon étonnamment rapide. Accompagnement dans

l'utilisation des outils numériques, formation sur mesure, individualisation des parcours... Les nouvelles formes de pédagogie adaptées aux besoins des apprenants, des professeurs/formateurs, et des entreprises sont au cœur des préoccupations de l'Urma Pays de la Loire et participent à son attractivité. En Vendée, seules quelques formations comme le CAP esthétique en un an ou les formations du tertiaire (BTS gestion de la PME et management commercial opérationnel) peinent à attirer les candidats. Pourtant, la demande



existe! Des entreprises partenaires recherchent encore la « perle rare » qui viendra compléter leur équipe. À vos CV!

MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

Formez vos apprenants avec l'offre Tutéo Expert!



Le réseau des centres de formation de la CMA Pays de la Loire propose des ateliers pour accompagner les maîtres d'apprentissage dans la formation de leurs apprentis. Ces ateliers sont construits autour de situations concrètes, pour partager gratuitement les expériences et les bonnes pratiques sur une demi-journée, en distanciel et en présentiel selon les thèmes abordés.

Quelques exemples de thématiques :

- suivre mon apprenant avec le numérique, atelier « Tout proche à distance 2.0! »;
- prévenir les risques professionnels, atelier « En sécurité! »;
- réussir son recrutement, atelier « En campagne! »;
- accompagner son apprenant en situation de handicap, atelier « Handicapable! ».

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE RÉFÉRENT LOCAL SUR LES ATELIERS ORGANISÉS À L'URMA VENDÉE :
 Marie-Laure Durand - mldurand@artisanatpaysdelaloire.fr - 0251365300 - www.urmapaysdelaloire.fr > rubrique « actualités »
 > Article « Maîtres d'apprentissage, formez vos apprenants avec l'offre Tutéo Expert! »



En raison du contexte sanitaire incertain, la remise des diplômes initialement prévue pendant la deuxième quinzaine du mois de novembre à l'Urma Vendée est annulée. Les apprenants seront invités à venir retirer leur diplôme de manière individuelle au centre de formation.

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'URMA PAYS DE LA LOIRE



LE 29 JANVIER 2022, l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) des Pays de la Loire ouvre les portes de ses cinq Centres de formation professionnelle sur les six sites de formation : Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Nazaire, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon. En Vendée, les portes ouvertes débiteront dès le 28 janvier, de 17h à 20h ! Venez découvrir nos 40 formations du CAP au Bac+2 et rencontrer nos conseillers. Cet événement est également l'occasion privilégiée d'échanger avec les équipes pédagogiques, des apprentis et des maîtres d'apprentissage, invités à venir partager avec vous leur vision sur l'apprentissage et leur rôle. Toute notre offre de formation et son environnement vous seront exposés en présentiel, si les conditions sont réunies pour nous permettre de vous accueillir dans nos locaux. En attendant le 28 et le 29 janvier 2022, découvrez nos formations et suivez nos actualités sur le site urmapaysdelaloire.fr et sur nos réseaux sociaux !

PLUS D'INFOS : 0251365300 - urma85@artisanatpaysdelaloire.fr

L'Urma Vendée sur les Salons de la région

Les équipes du CFA se sont mobilisées sur diverses manifestations dans la région pour échanger sur la formation et l'apprentissage, et pour répondre aux questions des visiteurs!

FOIRE DES MINÉES à Challans, du 10 au 14 septembre 2021



SALON STUDYRAMA à La Roche-sur-Yon, le 9 octobre

De très bons contacts pour la rentrée 2022 en BTS management commercial opérationnel (MCO) et GPME (Gestion de la PME).

SALON SERBOTEL au parc des expositions de Nantes, du 17 au 20 octobre 2021



▲ Les CAP Connexe 1 charcuterie et leur buffet sur le thème du cirque.

Lors de ce Salon incontournable rassemblant les professionnels des métiers de bouche, les apprentis de l'URMA Vendée ont eu l'occasion de mettre en avant leur technique et leur savoir-faire en participant à divers concours. Félicitations à l'équipe des **CAP Connexe charcuterie (1^{re} année)** qui a obtenu la seconde place au challenge des CFA Région Pays de la Loire des jeunes charcutiers-traiteurs, avec un buffet sur le thème du cirque! Bravo à **Benjamin Guérin**, en 2^e année de BP boucherie, qui a remporté le concours régional de boucherie par équipe.



◀ De gauche à droite : Victor Fougeray, Axel Boucher, Clémence Geneau.

Enfin, pour la dernière journée du Salon, trois apprentis en Bac pro boucher de l'URMA Vendée, accompagnés de leur professeur Cyril Beaupérin, ont participé au concours boucher autour de figures imposées de découpes, de démonstrations et de mises en valeur des produits : 2^e place pour **Victor Fougeray**; 4^e place ex-æquo pour **Axel Boucher** et **Clémence Geneau**, avec un prix d'encouragement et d'excellence décerné par le président du jury.

BRAVO À TOUS!



L'Urma Vendée vous donne désormais rendez-vous au **Salon de l'orientation** au parc expo des Oudairies à La Roche-sur-Yon, du 2 au 4 décembre 2021!



En savoir plus : www.btpcfa85.com +

Un nouveau directeur pour BTP CFA Vendée

THIERRY DUBIN a pris la direction du CFA le 1^{er} juillet. Il succède à Loïc Peron qui après 32 ans à la tête de l'établissement, a fait valoir ses droits à la retraite. Rencontre.

Quel est votre parcours ?

Thierry Dubin : Après une licence administration économique et sociale, j'ai suivi une formation de dirigeant d'entreprise de l'économie sociale et solidaire, ce qui m'a permis d'accéder à des fonctions de direction dans le réseau des maisons familiales rurales (MFR). Après plusieurs postes dans différentes régions, j'ai intégré en 2008 le poste de directeur du CFA des 27 MFR de Vendée. Après treize ans, j'ai eu envie de me tourner vers un nouveau challenge en saisissant l'opportunité qui s'est présentée à BTP CFA Pays de la Loire.

Comment s'est passée votre première rentrée à BTP CFA Vendée ?

T. D. : Nous avons fait une très bonne rentrée ! Nous accueillons 1633 apprentis et stagiaires soit 130 de plus que l'an passé dans les métiers du bâtiment et de la piscine. Cette augmentation de plus de 8 % prouve l'intérêt porté par les jeunes et la confiance renouvelée des professionnels dans un secteur en pénurie de main-d'œuvre.

Des nouveautés ?

T. D. : Cette rentrée est marquée par l'ouverture de la certification professionnelle Techniciens services de la maison connectée en apprentissage. Cette formation de

niveau Bac +1, unique en France, vise à former de futurs techniciens en domotique : installation, mise en service et maintenance de produits connectés automatisés, raccordement de système de réception satellite numérique et TNT, etc. Côté métiers de la piscine, ce sont 60 apprentis qui ont fait leur rentrée en BP métiers de la piscine, soit 15 de plus que l'an passé. Pour les stages courts, nous avons ajouté dix sessions pour répondre à la demande et nous sommes déjà quasiment au complet !

Quels sont vos projets pour le CFA ?

T. D. : Avant tout, je veux poursuivre l'élan de cet établissement, déjà connu et reconnu sur le territoire. Après l'obtention de la certification Qualiopi par BTP CFA Pays de la Loire en avril, l'établissement doit poursuivre son engagement et se placer dans une démarche d'amélioration continue. Le développement du CFA passera également par l'ouverture de nouvelles formations comme le CAP couvreur en 2022. Pour cela nous devons réfléchir à la création de nouveaux espaces de formation et maintenir la performance de nos plateaux techniques. Un BTS dans le secteur électricité et génie climatique est aussi à l'étude pour la rentrée 2022. Enfin, je souhaite travailler sur l'offre de formation courte en étant aux côtés de la branche professionnelle pour répondre à ses attentes.

OSEZ ACCUEILLIR UN STAGIAIRE EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Répondre aux besoins de main-d'œuvre du territoire est un défi auquel BTP CFA Vendée doit faire face. Ainsi chaque année depuis 2013, le CFA propose dans le cadre du dispositif « Visa Métiers » financé par la région Pays de la Loire, des formations diplômantes aux métiers du Bâtiment. Cette année, cinq promotions ont débuté leur parcours en peinture, chauffage, menuiserie, électricité et plaque. Ce dispositif s'adresse uniquement à des demandeurs d'emploi. Pendant leurs neuf mois de formation, les candidats devront réaliser sept stages de quinze jours d'octobre à juin afin de pratiquer leur métier et faciliter leur insertion dans le monde professionnel.

ARTISANS, VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR UN STAGIAIRE ? Contactez-nous au 02 51 62 61 45.

Quand la santé devient affaire de bon goût!

Le 11 octobre dernier, quatre professionnels des métiers de bouche ont eu le bon goût d'allier saveurs originales et qualités nutritionnelles : condition sine qua non pour remporter le **PRIX GOÛT ET SANTÉ 2021** de MAAF Assurances! La finale s'est tenue chez Thierry Marx, le parrain du concours, au sein de son école de formation Cuisine Mode d'emploi(s), à Paris.



GRAND LAURÉAT 2021

▲ Le Vertu beauté.

RECETTE SUCRÉE

Keisuke Sato, chef pâtissier, Paris (75)

Officiant dans la pâtisserie réputée de Gilles Marchal, au pied de la butte Montmartre, ce Japonais a renversé le jury avec ce gâteau élégant et peu sucré, conçu en souvenir de ses premiers petits-déjeuners « à la française ». Une mousse de yaourt bio (qui renforce l'immunité intestinale), un granola croustillant et du sirop d'écrable (pour la gourmandise), une compotée de fruits rouges cultivés en biodynamie (pour les vitamines), un sirop de fraise à la menthe (pour le peps)... Un seul regret : qu'il n'y en ait pas assez!



RECETTE À CONSERVER

Christophe Vauthier, chef de cuisine, Creuzier-le-Vieux (03)

Cette préparation, présentée comme une pâte à tartiner, s'accorde aussi bien aux mets sucrés (en fourrage d'un macaron) que salés (associée à un fromage de caractère). La légumineuse, pauvre en lipides, apporte ses protéines végétales, fibres, vitamines B et minéraux; la vanille et le whisky la gourmandise... et la promesse d'un mélange détonant!



▲ Une crème de lentille verte du Puy vanille whisky Hedgehog.



RECETTE À EMPORTER

Laurent Hébert, boulanger-pâtissier, Dinan (22)

Déjà récompensé en 2016 avec son « bun végétarien », Laurent Hébert a séduit le jury avec ce pain bio au levain, composé de graines de sarrasin torréfiées au beurre, d'une fondue de poireaux, de Saint-Jacques et fruits de mer et de gruyère râpé. Une tranche de pain qui fait office de repas complet et sain (produits frais et locaux, protéines, sucres lents...) à déguster facilement, chaud comme froid, en sortant de la boulangerie ou chez soi accompagnée d'une salade.

▼ Un pain façon galette aux poireaux et coquilles Saint-Jacques et fruits de mer bretons.



▲ Une timbale de truite en quatorze fleurs de pissenlit.



RECETTE SALÉE

François Guionie, producteur agricole, Curemonte (19)

Cet artisan producteur a diversifié l'exploitation agricole familiale (Lou Pé Dé Grill) en développant des spécialités à base de fleurs de pissenlit, reconnues pour leurs vertus diurétiques, bénéfiques pour le foie. Pour sublimer un émietté de truite locale, celles-ci ont été présentées sous quatre formes : un chutney, une gelée, des boutons acidulés et des pétales séchés.



Pour découvrir les participants et leur recette en détail : www.maaf.fr/fr/prix-gout-et-sante

PROTECTION DU CONJOINT COLLABORATEUR

Les concubins peuvent accéder à ce statut, par ailleurs désormais limité à cinq ans. Il faudra ensuite choisir entre conjoint salarié ou associé, afin de gagner en droits sociaux.

DROITS SOCIAUX PRÉSERVÉS

Le PLFSS propose de neutraliser les effets de la crise sanitaire. Les indemnités journalières seront calculées sans prendre en compte les revenus effectués durant la crise. Idem pour les droits à la retraite.

DES DROITS DÈS LE DÉBUT D'ACTIVITÉ

Le délai de 90 jours avant de déclarer son chiffre d'affaires et payer ses cotisations devrait être supprimé pour les micro-entrepreneurs. Ils bénéficieront de droits dès le début de leur activité.

LECTURE RAPIDE

PLFSS 2022 : les mesures qui vous concernent !

Actuellement à l'étude dans les chambres parlementaires, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 reprend d'ores et déjà plusieurs des mesures du Plan Indépendants, esquissé mi-septembre par le Président de la République. Protection du conjoint collaborateur, modulation des cotisations ou encore neutralisation des effets de la crise sanitaire sont ainsi au programme. *Laetitia Muller*

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022, présenté en conseil des ministres le 6 octobre dernier, fait actuellement la navette entre Assemblée nationale et Sénat afin d'être définitivement adopté avant la fin de l'année. Si le texte comporte majoritairement des dispositions relatives au système de santé, plusieurs mesures concernent les artisans et les indépendants. Ainsi le projet de loi entérine plusieurs des annonces présentées lors du lancement du Plan Indépendants, le 16 septembre dernier, relatives à la protection sociale des indépendants. Il organise par ailleurs un regroupement de tous les prélèvements sociaux autour des Urssaf.

Amélioration de la protection sociale

Des mesures issues du Plan Indépendants prennent vie dans ce projet de loi. Le texte prévoit ainsi la **modernisation du statut de conjoint-collaborateur**. Ce dernier est dorénavant ouvert aux concubin(e)s des chefs d'entreprise. Par ailleurs, au sein des micro-entreprises, les

modalités de calcul des cotisations des conjoints-collaborateurs sont simplifiées. Il est également prévu que ce statut de conjoint, preuve de son caractère provisoire, soit limité à cinq ans dans une carrière. Au-delà, il faudra désormais choisir entre le statut de conjoint associé ou celui de salarié. Objectif: favoriser des modes d'exercice plus rémunérateurs qui engendrent davantage de droits sociaux.

Toujours dans un souci de simplification, et pour garantir des droits à la retraite équitables entre le chef d'entreprise et son conjoint collaborateur, seules trois assiettes fiscales (contre cinq actuellement) seront conservées.

S'agissant du **paiement et du recouvrement des cotisations sociales des indépendants**, trois améliorations sont notables. D'une part, le calcul des prélèvements sociaux va être contemporanéisé, traduire « modulé en temps réel ». L'indépendant paiera ses cotisations en fonction de ce qu'il a gagné sans décalage dans le temps. D'autre part, si le chef d'entreprise a sous-estimé



ses revenus de l'année en cours: fini la majoration légale, le projet de loi propose de la supprimer. Enfin, la délivrance des **attestations de vigilance** en début d'exercice sera simplifiée et, pour les micro-entrepreneurs, le délai de trois mois avant la première déclaration de chiffre d'affaires ou de recettes sera supprimé. Le recouvrement débutera en même temps que l'activité.

Neutralisation des effets de la crise sanitaire

Nombreux sont les indépendants victimes de fermetures administratives liées à la Covid, et donc plombés par des baisses importantes de revenus. Le projet de loi met en place plusieurs dispositifs visant à limiter les conséquences de cette crise.

Pour préserver les **droits à la retraite** des indépendants les plus impactés par la crise sanitaire, relevant des secteurs du tourisme, de l'événementiel, de la culture, du sport, de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que ceux des secteurs connexes, le texte prévoit de leur attribuer des trimestres de retraite en 2020 et 2021 sur la base des trimestres validés lors de leurs trois derniers exercices.

S'agissant des **indemnités journalières**, le projet de loi propose de retenir le montant de l'indemnité journalière le plus favorable après avoir comparé leur montant avec et sans les revenus de 2020.

Enfin, pour ceux qui reprennent une activité professionnelle indépendante, et dont les nouveaux droits sont nuls ou très faibles, ils pourront conserver leurs anciens droits et par là même bénéficier du montant des indemnités journalières antérieures.

Unification du recouvrement social

Les prélèvements sociaux seront recouverts à compter de 2022 par les seules Urssaf. Le chef d'entreprise artisanale aura un **interlocuteur unique** tant pour ses déclarations que pour le paiement de ses contributions. Concernant le transfert du recouvrement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco aux Urssaf, il devrait s'effectuer au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2022 initialement prévu.

Le texte n'est pour le moment qu'au stade de projet. Même si l'Assemblée nationale et le Sénat l'étudient tour à tour et débattent, il faudra attendre sa publication, sans doute avant la fin de l'année, pour connaître l'étendue des avancées définitives.

SOLIDARITÉ

La loi autonomie enterrée et remplacée par des « mesures » dans le PLFSS

Pourtant promise d'ici la fin du quinquennat à de nombreuses reprises, la loi « grand âge et autonomie » a été définitivement enterrée par le Gouvernement le 8 septembre dernier. Elle a été remplacée par une « réforme du grand âge et de l'autonomie », contenue dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022.

Pas de bouleversements en vue, au programme, simplement un tarif plancher fixé pour les services d'aide à domicile, la complémentaire santé solidaire ou encore un accroissement des moyens pour les personnes en situation de handicap.

Loin de l'ambitieuse loi annoncée, le PLFSS propose de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, tout en souhaitant une transformation du modèle de l'Ehpad de demain.

À noter également: l'accroissement des moyens pour les personnes en situation de handicap avec 143 M€ de dépenses nouvelles fléchés vers l'installation de solutions d'accueil et d'accompagnement.

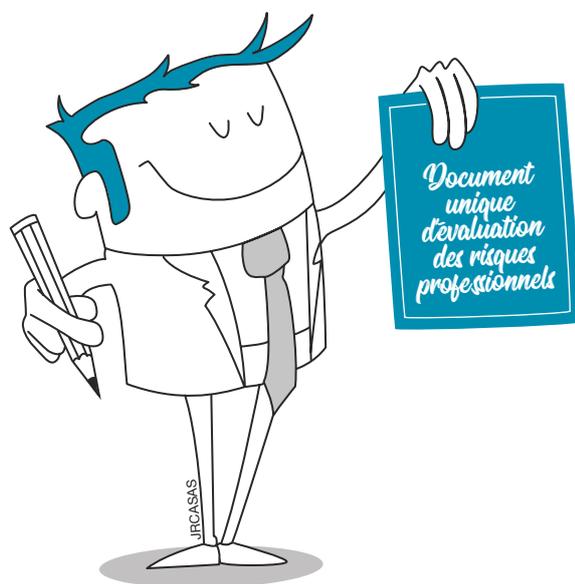
Le texte comporte en outre un volet dédié au financement de la cinquième branche de la Sécurité sociale créée en 2020. Baptisée « autonomie », elle vise à assurer une égalité de traitement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap partout sur le territoire, en toute transparence financière.

Force est de constater que le texte est loin de la grande loi promise par l'exécutif dans ce PLFSS qui prévoit également, principe de réalité oblige, 14,8 milliards pour la pandémie liée à la Covid (contre 18,3 en 2021).

L'Urssaf, nouvel acteur de l'alternance et de la formation

À partir du 1^{er} janvier 2022, l'Urssaf collectera à la place des opérateurs de compétences (Opco) les contributions formation et la taxe d'apprentissage. Pour accompagner les chefs d'entreprise, l'organisme a mis en ligne sur son site Internet un outil pour guider les employeurs, il sera mis à jour en fonction des évolutions réglementaires. Le site comporte également un espace d'informations pratiques (calendrier des collectes, changements à venir, rôle des différents acteurs, etc.). Les versements volontaires de formation continueront d'être collectés par les Opco.

www.urssaf.fr



Document unique : essentiel mais parfois oublié

Créé par une loi de 2001, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) oblige un employeur à réaliser un inventaire de tous les risques qui existent, ou peuvent exister, en matière de santé-sécurité au sein de son entreprise. Contraignante ou pas, la démarche est essentielle tant en matière de prévention – d'autant plus en cette période de crise sanitaire – qu'au vu de l'amende encourue en cas d'omission. *Laetitia Muller*

Une obligation pour tous

Le DUERP n'est pas réservé aux grandes entreprises et devient obligatoire dès l'embauche de son premier salarié¹. En pratique, il rassemble toutes les informations relatives à l'identification et à l'évaluation des risques auxquels sont exposés les salariés. Le chef d'entreprise est ainsi tenu de rédiger un plan d'action pour stopper ou réduire les risques physiques ou psychosociaux (stress...) qu'il a identifiés. Pour le moment, la réglementation n'impose pas de forme particulière, si ce n'est une unicité du support.

Ce document doit être tenu à jour a minima annuellement. Parmi les objectifs : prévenir les arrêts maladie, concilier qualité du travail et qualité de vie ou encore améliorer les matériels et l'organisation. À l'ère de la Covid, son actualisation est nécessaire : analyse des situations de travail pouvant générer la transmission du virus, adaptation du fonctionnement de la structure...

Une évolution récente

Le DUERP s'est étoffé à la faveur de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail du 2 août dernier. Afin de garantir la conservation des données, toutes les entreprises devront déposer, à partir du 1^{er} juillet 2024, leur document unique sur un portail numérique dédié. Le texte impose également à l'employeur de conserver

les versions antérieures de son DUERP durant quatre ans². En outre, l'outil doit dorénavant être tenu à la disposition « des travailleurs, des anciens travailleurs ainsi que de toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès » selon la loi. Ainsi, même après le terme de leur collaboration, d'anciens salariés, intérimaires compris, pourront solliciter la consultation de ce document.

Les risques encourus

Le chef d'entreprise qui omet de rédiger ou d'actualiser son DUERP s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (le double en cas de récidive). Il engage en outre sa responsabilité pénale en cas d'accident. Souvent négligé ou sommairement rédigé, le document unique est pourtant un élément central de la santé-sécurité au sein des entreprises, même des plus petites.

1. Article R 4121-1 du Code du travail.

2. Article L 4121-3-1 du Code du travail.

MANQUE DE TEMPS ? DE COMPRÉHENSION ?

Des accompagnements sont possibles via les subventions « Prévention TPE » de l'Assurance-maladie, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) ou encore en se rapprochant de votre CMA ou d'une agence Cerfrance.

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE. Tout dirigeant a besoin de connaître son seuil de rentabilité. Cet indicateur est la pierre angulaire du pilotage de l'entreprise. En effet, comment mesurer l'efficacité de ce pilotage si l'on ne sait pas quel est l'objectif à atteindre ?

Decryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise pour Cerfrance

SEUIL DE RENTABILITÉ : l'indicateur indispensable !



1. DÉFINIR SON SEUIL DE RENTABILITÉ

La première étape consiste à identifier les charges à couvrir et à les répartir en fonction de leur nature. De ce point de vue, il existe **deux grandes catégories de charges** : les charges dites variables et les charges fixes.

→ Comme leur nom l'indique, les **charges variables** fluctuent en fonction du volume d'activité. Pour un artisan, ces charges correspondent aux matières premières engagées pour la réalisation des prestations. Pour un commerçant, il s'agit des achats de marchandises destinées à la revente. L'identification de cette catégorie de charges permettra de **calculer le taux de marge de l'entreprise** nécessaire à la définition de seuil de rentabilité.

→ De leur côté, les charges fixes ne sont pas ou peu influencées par le volume d'activité. Figurent dans cette catégorie les **charges courantes** telles que les loyers, les assurances, les frais de publicité... À cela s'ajoutent les **rémunérations** des salariés et dirigeants (salaires, cotisations sociales), les **impôts et taxes** acquittés par l'entreprise (Contribution économique territoriale...) ou encore les charges en lien avec les **investissements passés** (amortissement et frais financiers).

2. PASSER DE L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE AU SEUIL DE RENTABILITÉ

Faire la somme de ces charges permet de déterminer un objectif de chiffre d'affaires à réaliser pour **atteindre l'équilibre économique**. Toutefois, se limiter à cette approche est insuffisant dans la mesure où, à ce stade du calcul, l'entreprise ne perd pas d'argent... mais elle n'en gagne pas non plus. La recherche de l'équilibre ne peut pas être une fin en soi ; l'entreprise doit **se doter d'un matelas de sécurité** qui lui permettra de faire face à un coup dur, de consolider sa trésorerie ou tout simplement d'améliorer sa capacité d'autofinancement. C'est pourquoi la détermination du seuil de rentabilité doit également intégrer un **objectif de bénéfice**. Dès lors, les besoins à couvrir correspondent à l'addition suivante : charges variables + charges fixes + bénéfice.

3. UNE BASE DE RÉFLEXION POUR CONFORTER L'ENTREPRISE

Le seuil de rentabilité permet de définir un **niveau de chiffre d'affaires à atteindre**. Mais, attention, ce chiffre ne doit pas rester virtuel, il doit être réalisable au regard des moyens dont disposent l'entreprise et sa clientèle. Si ce n'est pas le cas, le dirigeant devra s'interroger sur le niveau de ses charges, son positionnement commercial, l'organisation du travail... Autant de questions salutaires pour le devenir de l'entreprise ! Dernière recommandation, cet indicateur doit être régulièrement actualisé pour tenir compte de l'évolution de l'entreprise, de l'apparition de charges nouvelles, d'investissements... Cela permet du même coup de valider la capacité de l'entreprise à faire un **chiffre d'affaires suffisant** pour couvrir ses charges.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr

CERFRANCE


www.capeb.fr
www.umgo.ffbatiment.fr


Thierry Toffoli,
président de l'Union
nationale artisanale (UNA)
maçonnerie-carrelage
à la Capeb

« Nous sommes
concernés par la hausse
de prix des fournitures
mais la main-d'œuvre
constitue la plus
grosse part
de nos tarifs. »



Christophe Possémé,
président de l'Union
de la maçonnerie et du gros
œuvre (UMGO), au sein
de la FFB

« La valorisation
de nos métiers
passe aussi par
les WorldSkills
(finale nationale
en janvier 2022) et
le concours MOF. »

MAÇONS

DES FONDATIONS POUR DURER

En mal de main-d'œuvre, les maçons s'investissent dans la reconquête des vocations et s'attachent à préserver la richesse des territoires, donc les ressources de la planète. Mais subissent parfois le décalage entre théorie et pratique... *Sophie de Courtivron*

« **N**ous travaillons à 80% en direct avec nos clients. La France est l'un des rares pays au monde où cela fonctionne encore, pose Thierry Toffoli, président des maçons-carreleurs à la Capeb. Nous sommes très attachés aux territoires et, quand on parle rénovation, chaque département a ses spécificités. » Un patrimoine et une richesse en manque de mains.

UNE CAMPAGNE INSPIRANTE

« Nous avons besoin de gens qui ont envie de travailler », poursuit Thierry Toffoli. Dans les CFA, l'élan des jeunes semble avoir repris. « Nous remplissons les sessions en apprentissage, notamment grâce aux aides gouvernementales, motivantes pour les artisans, observe Christophe Possémé, président de l'Union de la maçonnerie et du gros œuvre (UMGO), au sein de la FFB. Mais cela ne suffit pas et nous subissons aujourd'hui les conséquences de la baisse d'entrée des jeunes en CFA d'il y a dix ans. » Pour susciter les vocations, la Profession a lancé une grande campagne, très bien relayée, qui durera jusqu'à la fin de l'année!

ÉCOLOGIE: MOTIVÉS MAIS... DÉPENDANTS

Si la Profession s'engage, elle se retrouve parfois devant... un mur. « Il nous faut des véhicules (3,5 T, poids lourds...) qui puissent répondre aux restrictions de circulation avec l'autonomie et le poids dont nous avons besoin », explique Thierry Toffoli. Or ils existent peu, voire pas. « On attend de voir ce qui va sortir, les fabricants ne savent stratégiquement pas vers quelle énergie aller », ajoute Christophe Possémé; « les ZFE² vont devenir un problème. » La RE 2020³ s'appliquera au 1^{er} janvier 2022; les annonces (et ajustements) ont fait bouger les industriels quant à l'innovation et à la baisse de leur bilan carbone. « En un an, la filière minérale a fait des progrès (béton bas carbone, etc.). Je reste très positif quant aux seuils à atteindre (en 2022, 2025...) », pointe Christophe Possémé. La responsabilité élargie des producteurs (REP) s'appliquera aussi au 1^{er} janvier prochain. « Nous ne connaissons pas encore le montant de l'éco-contribution qui sera prélevée sur les achats de matériaux neufs. Nous ne pouvons pas l'intégrer à nos devis », déplore-t-il. Peu confortable dans le contexte actuel...

1. « Fiers d'être maçons » (www.fiersdetremacons.fr). 2. Zones à faibles émissions mobilité, pour lutter contre la pollution de l'air. 3. La réglementation environnementale RE 2020 fixe les exigences de performance énergétique et environnementale des constructions neuves.

26 000

maçons sont
recherchés par les
entreprises du secteur.

Source : Enquête « Besoins en main-d'œuvre 2021 » de Pôle emploi.

47

millions de bâtiments en France. Tous les ans,
près d'1 million changent de main et entre
300 et 400 000 logements neufs sont construits.

Sources : Estimation Thierry Toffoli ; Notaires de France ; SDES, Sit@del2, estimations à fin mai 2021.

24 %

seulement des besoins
en recrutement sont
satisfaits en 2020.

Source : Dossier de presse
« Fiers d'être maçons ».

CRÉMIERS-FROMAGERS

MÉTIER À PART ENTIÈRE

Portée par une image positive et de nouveaux modes de consommation, la crèmerie-fromagerie attire les clients sensibles au conseil et à la notion de proximité. Lié à l'Artisanat depuis six ans, le métier se professionnalise et affiche un beau dynamisme, comme l'expliquent Claude Maret, président de la Fédération des fromagers de France (FFF), et un couple MOF.

Isabelle Flayeux



Claude Maret,
président de la Fédération
des fromagers
de France (FFF)

« Notre profession a su se relever, évoluer et ainsi répondre aux attentes sociétales et économiques de notre monde. »

Les chiffres sont éloquentes : 3 240 entreprises, contre 1 800 en 2010, fréquentées régulièrement par 30 % des consommateurs, 12 500 emplois, 985 M€ de chiffre d'affaires*. La bonne santé de l'activité de crémier-fromager, entrée dans l'artisanat en 2015, repose sur différents facteurs. « Avec le temps, le métier a évolué vers les préparations. Nous avons suivi les tendances et développé un savoir-faire pour répondre aux attentes des clients. Être reconnue à l'Artisanat était une progression logique pour la profession et nous a permis de mettre en place un CAP fromager en 2017, explique Claude Maret, président de la FFF. Environ 500 alternants sont formés chaque année, nous travaillons à en attirer davantage. Il est impératif de passer par une formation, c'est un vrai métier ! En neuf mois, le CQP (Certificat de qualification professionnelle) débouche sur un titre de vendeur-conseil en crèmerie-fromagerie. » Le message est d'importance, quand on sait que plus de la moitié des dirigeants ont opéré une reconversion professionnelle. « Ce sont des personnes avec de bonnes situations qui, à un moment, se posent la question de donner un sens à leur vie. Leur arrivée évite aussi des fermetures de magasin, 25 % de nos chefs d'entreprise ayant plus de 55 ans. »

UN MÉTIER EN LIEN AVEC SON ÉPOQUE

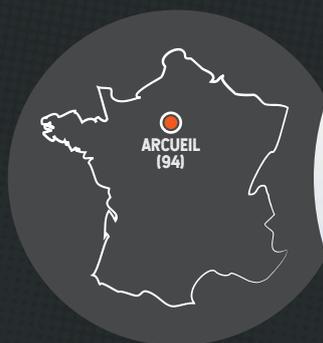
Fleuron de la profession, seul couple MOF (Meilleurs Ouvriers de France), Christelle et Cyrille Lorho (*photo ci-dessous*) sont à la tête d'un groupe de 30 salariés. Pour eux, la réussite passe par la formation : « Si nous avons un conseil à donner, c'est de se former. On ne fait pas que vendre du fromage ». Dans le secteur depuis 32 ans, les époux Lorho se réjouissent de la professionnalisation du métier et confient l'importance des concours, « une remise en question constante qui contribue à moderniser la filière ». Après avoir acheté la plus vieille institution de Strasbourg en 1998, devenue Maison Lorho, ils développent des activités d'affinage et d'export puis de marché, et ouvrent une seconde boutique au Shopping Promenade de Mundolsheim, un concept novateur. Pour limiter les frais de gestion et être plus réactifs sur le Web, ils viennent de créer une nouvelle société, en association avec leur webmaster. « Il faut allier le virtuel et le physique. Nous avons trois sites Internet, trois pages Facebook et deux comptes Instagram. Digital food system propose des sites et du community management aux professionnels des métiers de bouche. »

* Chiffres tirés du Panorama économique des crèmeries-fromageries de détail 2021, FFF, ISM.



www.fromagersdefrance.com

www.maison-lorho.fr



« Déplacer une tête de rhinocéros grandeur nature, découvrir un buste de la Vénus de Milo perdu depuis dix ans... Le quotidien dans notre atelier est toujours surprenant ! »

REPAIRE AUX MILLE VISAGES

ATELIER LORENZI – MOULAGE D'ART

Cabinet de curiosités, réserve cachée du Louvre ou immersion concrète dans l'Histoire de l'art ? Visiter l'Atelier Lorenzi vaut assurément le détour ! Depuis 1871, cette vénérable entreprise pratique la reproduction statuaire et veille précieusement sur la plus grande collection de moules d'Europe. Son directeur, Éric Nadeau, nous ouvre ses portes...

Julie Clesienne

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

La fondation de l'atelier en 1871 ne doit rien au hasard, mais tout à l'Histoire. « Michel Lorenzi a ouvert juste après la répression de la Commune de Paris. Les façades et bâtiments publics avaient été ravagés ; la Bourgeoisie avait trinqué ! Collectionner des pièces d'art fut en quelque sorte leur revanche, leur façon d'asseoir leur richesse et leur culture », retrace Éric Nadeau. Une aubaine pour la famille Lorenzi, fraîchement débarquée de la région de Lucques (Italie), reconnue pour son travail de la pierre et du marbre. « Dans leurs bagages, ils avaient des moules qui dataient de la fin du XVIII^e siècle, que nous possédons toujours. »



OLIEASHLEY

HASARD ET CONTRARIÉTÉS

Le flambeau est passé entre les mains de toutes les générations Lorenzi, jusqu'à atterrir dans celles d'Éric Nadeau, client occasionnel de l'atelier, en 2018. « J'étais architecte-paysagiste, spécialisé dans l'aménagement des parcs d'attractions. Je venais de leur passer une commande de 1 500 balustres pour le manoir hanté de Disneyland ! » De hasards en contrariétés (crise des Gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites...), ses associés se couchent, lui rachète l'ensemble. « J'ai confiance en l'avenir de cette entreprise, j'en suis même un peu amoureux ! C'est une perle, un endroit immensément particulier. »



© ATELIER LORENZI

UN RODIN DANS SON SALON ?

Ce savoir-faire nécessite des connaissances pointues, tant en Histoire de l'art qu'en technique. « Plus la reproduction est bien faite, moins on passe de temps en retouches. C'est ainsi que le rapport qualité prix est avantageux. » Pas besoin d'être un riche héritier pour orner son salon d'un Rodin ou d'un Michel-Ange, donc ! Huit personnes œuvrent ici dont une nouvelle chargée de collection, « notre historienne de l'art maison, qui répertorie les 1 600 références qui constituent notre fonds », ou encore un apprenti « qui travaille à la réduction de pièces architecturales grâce à une imprimante 3D ». Une façon d'inscrire l'atelier dans son temps...



© JULIE BLIN / EDITORIAL ALBA SCULPTURA



© OLLIE ASHLEY

▲ Réalisation du projet *Ours blanc* de François Pompon.

TRADITION ET INNOVATION

Loin d'être démodée, la reproduction statuaire attire une large clientèle composée de collectionneurs, galeries d'art ou musées, d'artistes « qui veulent conserver la copie d'un original », de communes (bustes de Marianne, statue de personnalité historique pour une place...). Maniant techniques anciennes (moule à pièce et en gélatine) ou moderne (en silicone), 1 000 pièces sont façonnées dans les locaux val-de-marnais chaque année, en plâtre ou en résine. « Désormais, nous menons aussi des recherches pour innover, aller vers la résine biosourcée. Nous faisons aussi en sorte d'enrichir constamment notre fonds, de proposer des créations originales... »

PAS FIGÉ DANS SON TEMPS

Si l'Atelier Lorenzi jouit déjà d'une belle notoriété, Éric Nadeau ne manque pas d'ambitions pour développer son activité. « Étoffer l'équipe et dépasser la crise sanitaire ont accaparé toute mon énergie de jeune repreneur. Je veux désormais me concentrer sur la communication, en participant à des Salons, des expositions dans des lieux insolites..., et surtout sur l'export. » Pour l'heure, cet espace « très romantique et hors du temps » sert régulièrement de décor à des shootings de mode ou à des tournages de films. Une façon de donner à voir cet atelier qui ambitionne de ne pas rester figé dans son époque, contrairement aux personnages qui l'habitent...

www.atelierlorenzi.com +

DATES CLÉS

1871

Création de l'atelier rue Racine dans le 6^e, à Paris, et d'une boutique, qui a survécu jusqu'en 2006.

1944

Acquisition des locaux actuels, d'une superficie de 630 m², à Arcueil (94).

1976

Introduction des matières synthétiques dans les créations, comme la résine composite.

2018

Reprise de l'entreprise par le Canadien Éric Nadeau, client de l'atelier depuis 1998.

2021

Participation au Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre, sur le stand de la CMA Île-de-France.



EN ROUTE POUR LA LIBERTÉ

Pour changer de mode de vie ou tout simplement par envie, des artisans troquent leur lieu de travail traditionnel contre un véhicule aménagé spécialement pour leur activité. Tous s'accordent à dire que cette façon d'exercer leur métier favorise les contacts avec la clientèle et que, malgré certaines contraintes, la mobilité est synonyme de liberté. *Isabelle Flayeux*



ANALYSER AVANT DE SE LANCER

La mobilité suppose un aménagement spécifique, propre à chaque métier, à étudier en amont. Le choix du véhicule est également essentiel, tout comme la capacité d'adaptation. **JONATHAN HÉRITIER** a créé une ligne 220 volts pour remplacer le 12 volts de son camping-car et garantir un accueil sécurisé à ses clients. Si l'artisan coiffe à l'extérieur aux beaux jours, il redoute la neige et le gel qui rendent difficiles l'accès à certains villages. Quand les voitures passent entre son camion en stationnement et la prise, **MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX** rencontre des difficultés pour se raccorder en électricité et brancher le TPE, un pistolet à colle ou son téléphone. Véhicule autonome bridé à 90 km/h, la Roulange de **JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER** se conduit avec un permis C1, du fait du poids de ses équipements.

JONATHAN HÉRITIER - COIFFEUR

HAIR BUS, DU CAMPING-CAR AU SALON DE COIFFURE

Tout le confort d'un salon de coiffure dans un camping-car. C'est la promesse de Jonathan Héritier qui propose ses services à bord de son Hair Bus. Coiffeur polyvalent durant vingt ans dans les plus grandes maisons, il quitte son poste de manager en 2018 pour s'installer... autrement. « J'avais envie de nouveauté et d'apporter un service à la population vieillissante, très présente en Auvergne. L'idée du salon sur roues m'est venue en regardant les camions banques, j'ai transposé le concept à mon métier. » Épaulé par sa CMA, Jonathan Héritier se lance dans une étude de marché et contacte les maires des villages de plus de 150 habitants dans un rayon de 40 km autour de Fontannes (43). « Une fois les accords obtenus, j'ai acheté un véhicule d'occasion que j'ai aménagé avec des amis. Bac à shampooing, fauteuil, toilettes, climatisation, coin d'attente, tout y est. Le plus compliqué a été l'aménagement technique. » Depuis fin 2019, l'artisan assure toutes les prestations, comme dans un salon classique. « Finalement, je coiffe toutes les tranches d'âge et toutes les professions. Mes horaires sont malléables et je me rends en fin de journée au domicile de ceux qui ne peuvent pas venir jusqu'à moi. » Hair Bus dynamise les villages dans lesquels il stationne selon un planning glissant sur quatre semaines. « J'ai une grande liberté au niveau des horaires et beaucoup de projets en tête. »

 HAIR-BUS

MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX - FLEURISTE

URBAN FLOWER, FLEURISTE NOMADE

Si la première mise en circulation du *flower truck* date de 2017, Marie-Charlotte Glavieux est au volant de sa boutique de fleurs mobile depuis mai 2021. « *Diplômée en design, je me suis ensuite spécialisée dans l'art floral. J'ai travaillé deux ans chez un fleuriste traditionnel à Lille avant de partir en Chine où j'ai pu associer mes deux parcours d'études. La fleuriste qui avait lancé Urban Flower m'a proposé de continuer l'aventure à mon retour en France. J'ai été séduite par la liberté de pouvoir travailler comme je l'entends.* » Marie-Charlotte Glavieux s'installe gratuitement, à jours fixes, sur les parkings de plusieurs commerces et loue un emplacement auprès d'une enseigne alimentaire. « *L'idéal est de proposer des rendez-vous réguliers. C'est compliqué de réussir à se faire connaître et de fidéliser la clientèle sans avoir une boutique ayant pignon sur rue. Je demanderai peut-être une carte de commerçant ambulancier pour faire les marchés.* » Aménagé par un professionnel, le camion dispose d'un étal à deux niveaux qui accueille bouquets, couronnes et plantes, d'un point d'eau et d'une prise. « *Il a fallu que j'apprenne à manœuvrer au début, et à m'organiser. Si le flower truck mesure six mètres, l'espace de travail intérieur restreint m'oblige à faire mes créations dans un atelier. Il faut s'habituer à vendre dans un petit endroit mais cela évite les stocks inutiles.* »



urbanflower.fr - f @urbanflowertruck

OLGA KHOKHLOVA

JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER - BOULANGER

LA ROULANGE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Depuis fin 2019, Jean-Christophe Donneger parcourt les routes avec son épouse Christelle pour vendre sa production. « *Boulangier trente ans en boutique, j'avais envie de redynamiser les petits villages. L'idée de mettre un four dans un camion me trottait dans la tête depuis des années, je ne trouvais pas la solution.* » Au hasard d'une recherche Internet, il tombe sur le premier véhicule autonome équipé d'un four à granulés de bois mis au point par un ancien boulanger. Le coup de cœur est immédiat. « *J'ai été séduit par le côté nomade et la polyvalence du camion. Je choisis les équipements et j'adapte mon activité à la demande.* » Loin de la routine, le couple d'Eure-et-Loir s'installe lors d'événements et fait les marchés toutes les semaines. « *Au-delà de la liberté, le contact direct avec les clients n'a pas de prix. Le métier est davantage mis en avant qu'en boutique, l'esprit n'est pas le même.* » Les jours de

marché, le réveil sonne à 4 heures. Si son fils Alexy prépare la pâtisserie et pétrit les pâtes la veille, Jean-Christophe Donneger les divise et les façonne dans le camion. « *Je suis capable de cuire 1500 pièces sur une journée: pains spéciaux, brioches, viennoiseries et baguettes en continu, élaborées avec des blés locaux.* » Son épouse installe les tables au pied de la Roulange et remplit les huit mètres linéaires pour une présentation comme en boutique.



f La-Roulange

DR

SOPHIE CLUZEL - SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

« EMBAUCHE: LES EMPLOYEURS DOIVENT PASSER DE L'OBLIGATION À L'ENVIE »

Aides à l'embauche, accompagnement des employeurs, implication des CFA..., Sophie Cluzel compte bien inciter les entreprises à passer des préjugés et de l'obligation de quota à l'envie de s'impliquer et d'embaucher des personnes en situation de handicap. Les artisans ont toute leur place dans son ambition... *Propos recueillis par Julie Clessienne*

IL Y A EN FRANCE 480 000 DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS SUR PLUS DE 2,5 MILLIONS DE PERSONNES EN ÂGE DE TRAVAILLER. QU'EST-CE QUE CELA DIT DE LA POLITIQUE QUE VOUS MENEZ ?

Ces chiffres sont en baisse. Une constante depuis 2020 (-3,8%) alors que, durant la même période, les autres publics enregistraient une augmentation... Cela prouve que les personnes handicapées n'ont pas été la variable d'ajustement pendant cette crise sanitaire. Dans les TPE, 80 000 personnes en situation de handicap sont déjà intégrées dans les effectifs alors qu'elles ne sont pas soumises à l'obligation de quota de 6 % ! C'est un gisement d'emplois réel.

DANS LE CADRE DE FRANCE RELANCE, L'AIDE À L'EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES A ÉTÉ PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021. POUVEZ-VOUS NOUS EN RAPPELER LE PRINCIPE ? Cette aide est sans limite d'âge, ce qui est très intéressant !

Elle s'élève à 4 000 € pour toute signature d'un CDD de plus de trois mois ou d'un CDI. Elle porte ses fruits puisqu'elle représente déjà 20 000 contrats dont 65 % en CDI... et 80 % dans des TPE-PME ! Cela prouve que ce coup de pouce financier répond à la problématique des plus petites entreprises. Nous avons calibré l'aide pour 30 000 contrats. J'appelle vraiment les artisans à s'en saisir d'ici au 31 décembre.

EN PARALLÈLE, LES AIDES À L'EMBAUCHE D'UN APPRENTI ONT ÉTÉ RECONDUITES JUSQU'EN JUIN 2022 ...

Cette aide de 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur et 8 000 € pour un majeur concerne également les personnes en situation de handicap, là aussi sans limite d'âge. Rappelons que 80 % des handicaps s'acquièrent au cours de la vie. L'apprentissage peut être l'occasion d'une reconversion professionnelle, ce qui est très intéressant pour les employeurs puisque ces personnes ont déjà un socle de compétences et une expérience professionnelle. En y ajoutant les aides de l'Agefiph*, le salaire d'un apprenti en situation

de handicap est actuellement entièrement pris en charge ! Dans chaque CFA se trouve aussi un référent handicap qui peut renseigner les chefs d'entreprise sur les adaptations éventuelles à apporter dans son atelier, les modes de fonctionnement à prévoir...

HORMIS CES AIDES, COMMENT INCITER LES TPE, NOTAMMENT LES ARTISANS, À EMBAUCHER CETTE CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS ?

Il faut passer rapidement de l'obligation à l'envie ! Les situations de handicap sont extrêmement variées. Il faut en finir avec les préjugés du genre : « *Moi, dans mon boulot, ce n'est pas possible* ». Nous avons, en ce sens, mis en place un réseau d'experts des situations de handicap qui pratiquent du « job coaching » et accompagnent gratuitement les employeurs. Je veux que les chefs d'entreprise restent dans leur fonction de manager, de responsable d'équipe, mais qu'ils soient soutenus car, bien accompagné, nul n'est inemployable !

* Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr +

CHANGER LES MENTALITÉS

Du 15 au 21 novembre 2021 se tient la **25^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)**, organisée par Ladapt, l'Agefiph et le FIPHFP. L'occasion de s'interroger sur les dispositifs déployés pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées et d'échanger des bonnes pratiques. La 6^e édition du DuoDay sera incluse dans cette semaine spéciale, le jeudi 18 novembre. Son principe ? Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, durant une journée, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

i Pour déposer votre candidature: www.duoday.fr
Plus d'infos: www.semaine-emploi-handicap.com





Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





LE CRÉDIT MUTUEL PROTÈGE VOS LOCAUX DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRESSIONS AVEC HOMIRIS PRO.

Crédit  Mutuel



Homiris, un service opéré par EPS - SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - RCS Strasbourg n° 338 780 513. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan - Société anonyme coopérative de crédit à capital variable - RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. 34, rue Léandre-Merlet - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 53 00. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr. Crédits photo : Getty Images. 10-2021.